



LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 210

LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2005

87¢ + TAXES = 1\$

Les derniers jours du chancelier Schröder

*Les sociaux-démocrates
doivent dorénavant
compter avec
un nouveau
parti de gauche*



AGENCE FRANCE PRESSE

CHRISTIAN RIOUX

Berlin — Aux élections de 2002, le chancelier Gerhard Schröder avait été sauvé *in extremis*. Deux événements inattendus étaient venus à sa rescousse. D'abord la guerre en Irak, contre laquelle il avait fait toute sa campagne. Puis les providentielles crues de l'Oder, qui l'avaient rendu plus populaire que jamais. Le chancelier ne l'avait pourtant emporté que par 6000 voix.

Cette fois, l'habile politicien a bien tenté de soulever le danger d'une intervention américaine en Iran. Mais le sujet n'a jamais levé. Quant aux inondations, il serait surprenant que le ciel vienne à nouveau à sa rescousse.

« Cette fois, il n'y aura pas d'échappatoire », dit Betti-



ÉLECTIONS ALLEMANDES 2005

na Vestring, qui dirige la section politique du *Berliner Zeitung*. Tous les sondages annoncent une victoire d'Angela Merkel. Dans le pire des scénarios, la candidate de la CDU serait contrainte de former un « grande coalition » avec les sociaux-démocrates. Ce

qui signifierait de toute façon le départ de Schröder.

Mais parmi les obstacles sur le chemin de la chancellerie, Gerhard Schröder doit dorénavant compter avec un adversaire politique qui chasse sur ses propres terres. Un parti à gauche de la gauche, mais qui prétend au monopole puisqu'il se fait appeler « Le » Parti de gauche (*Die Linkspartei*).

Improvise à la dernière minute par les déçus de la social-démocratie de l'Ouest, qui se sont regroupés dans L'Alternative pour le travail et la justice sociale (WAG), et les anciens communistes de l'Est (PDS), le *Linkspartei* pourrait brouiller le jeu dimanche. Avec seulement 33 % des intentions de vote (plus 7 %

VOIR PAGE A 10: CHANCELIER

Le Parti rhinocéros renaît de ses cendres

*« Le seul parti qui peut
concilier la sécession,
la corruption,
le conservatisme et l'utopie,
c'est le Parti rhinocéros »*

KATHLEEN LÉVESQUE

Il y a du remue-ménage sur le front politique. Le trébuchon qui a écorché la politique canadienne pendant trente ans et que l'on croyait mort pointe de nouveau sa corne. Eh oui, le Parti rhinocéros est de retour.

Enfin presque. L'animal prendra son élan mardi prochain dans le cadre d'un spectacle coproduit par l'Internationale zapartistes et le Festival international de la littérature. S'agit-il d'un véritable mouvement militant visant à redonner vie à un parti subversif ou d'un hommage à Jacques Ferron, dont on souligne le vingtième anniversaire de la mort et qui a été le grand initiateur de la première mouture du Parti rhinocéros? Qu'importe. C'est l'esprit rhino, avec ce qu'il

VOIR PAGE A 10: RHINO



INDEX

Annonces	B 4	Monde	A 5
Avis publics	B 6	Mots croisés	B 6
Cinéma	B 3	Nature	B 5
Décès	B 4	Resto	B 7
Éditorial	A 8	Sudoku	B 6
Idées	A 9	Télévision	B 2
Météo	B 7	Week-end	B 1

Faire la révolution par la fiction

**Paco Ignacio Taibo II lance
Des morts qui dérangent**

CAROLINE MONTPETIT

Cela n'arrive qu'aux auteurs de romans policiers. Un jour où Paco Ignacio Taibo II, grande vedette du polar latino-américain, s'attardait à une biographie du héros de la révolution mexicaine Pancho Villa, un inconnu frappe à sa porte. Il lui apporte une lettre de nul autre que le sous-commandant Marcos. « Cette lettre me demandait: "Voulez-vous écrire un polar avec moi?" », se souvient l'écrivain,

tout récemment de passage à Montréal.

Il faut dire que Paco Ignacio Taibo II a une feuille de route qui avait de quoi plaire au leader de la résistance indienne du Mexique. Parmi les très nombreux livres qu'il a publiés, on trouve une biographie remarquée de Che Guevara ainsi qu'un recueil de petites histoires véridiques sur les héros de différentes révolutions. Ceci n'empêche cependant pas Bill Clinton de le citer parmi ses auteurs favoris, mais « on ne choisit pas

VOIR PAGE A 10: FICTION



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

La grande vedette du polar latino-américain, Paco Ignacio Taibo II.

Katrina: dégâts de 200 milliards

*Bush défend
la reconstruction
la plus coûteuse
de l'histoire
des États-Unis*

La Nouvelle-Orléans — La Nouvelle-Orléans reviendra à la vie ce week-end avec le retour des habitants dans le centre, précédé du président George W. Bush, présent dans la ville hier soir pour défendre la reconstruction la plus coûteuse jamais menée sur le sol américain.

« Il ne s'agissait pas d'un cyclone ordinaire, et le système de secours en cas de catastrophe n'a pas été à la hauteur », a dit le président Bush à La Nouvelle-Orléans alors que le bilan provisoire des victimes de la catastrophe dans le sud des États-Unis atteignait près de 800 morts.

Plus de deux millions et demi de personnes touchées par le cyclone sont déjà inscrites pour bénéficier de l'aide fédérale. L'ardoise pourrait atteindre 200 milliards de dollars, autant que l'intervention en Irak.

Hier soir, M. Bush a plaidé pour le déblocage de cette aide, seul moyen pour lui de corriger l'effet dévastateur du cyclone sur sa cote de popularité.

Pour la première fois depuis le début de son mandat, en 2001, seulement 50 % des personnes interrogées font confiance à M. Bush pour régler la question du terrorisme, contre 43 % qui ne lui font pas confiance, selon un sondage du *New York Times* et de la CBS. Un autre sondage du *Wall Street Journal* et de la NBC montre que 55 % des personnes interrogées désapprouvent la politique générale du président Bush, contre 40 % qui l'approuvent.

Le maire de la ville, Ray Nagin, a annoncé le retour progressif de ses habitants, les propriétaires de magasins du centre pouvant retourner en ville dès samedi. « La ville de La Nouvelle-Orléans, à partir de ce week-end, va recommencer à respirer », a-t-il dit.

« Il y aura de la vie. Il y aura des commerces. Il y aura des gens retrouvant un fonctionnement normal », a ajouté le maire.

Ce retour est rendu possible par la remise en service de l'eau et de l'électricité dans les quartiers les moins touchés par le cyclone Katrina, qui avait provoqué

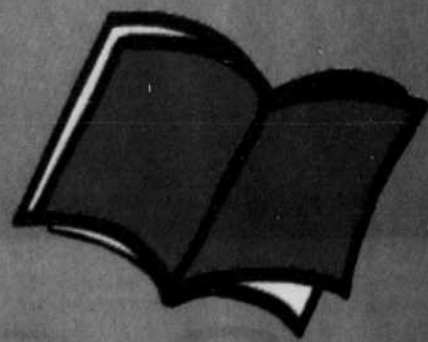


George W. Bush

VOIR PAGE A 10: BUSH

11^e
festival
INTERNATIONAL
de la
Littérature

DU 16 AU 24 SEPTEMBRE 05



info-fil 514-842-2112
www.festival-fil.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Homolka: petite victoire des familles des victimes

BRIAN MYLES

Les familles de Kristen French et Leslie Mahaffy auront finalement un tout petit mot à dire dans le débat sur les conditions de remise en liberté de Karla Homolka.

Le juge de la Cour supérieure James Brunton a accordé hier le statut d'intervenant à l'avocat des familles, Timothy Danson, dans la bataille judiciaire entamée par Mme Homolka afin de casser ses sévères conditions de remise en liberté. L'audition de la cause a d'ailleurs été reportée au 12 octobre afin de laisser à M^r Danson le temps de peaufiner ses arguments.

Le juge Brunton ne lui a cependant pas accordé une grande latitude. Les familles ne pourront pas formuler une appréciation de la dangerosité de Karla Homolka, qui porte maintenant le nom de Teale, pas plus qu'ils ne pourront remettre en question la preuve selon laquelle elle souffrait du syndrome de la femme battue et du syndrome du stress post-traumatique au moment des meurtres des deux adolescentes. Les familles ne disposent pas de l'expertise nécessaire pour apporter un éclairage différent à la cour sur ces questions, a tranché le juge Brunton.

M^r Danson pourra faire valoir son point de vue sur le bien-fondé de l'attaque constitutionnelle menée par Karla Homolka et ses avocats contre l'article 810.2 du Code criminel, en vertu duquel elle bénéficie d'une liberté très surveillée.

L'avocat fédéral Michel Denis ne croit pas que les familles pourront amener quelque chose de nouveau au débat compte tenu du fait que les procureurs généraux du Québec et du Canada seront en mesure de répondre à toutes les questions soulevées par le litige.

Le Devoir

Québec produira plus d'eau fluorée

La Ville avait d'abord songé à mettre un terme à la fluoration

JEANNE CORRIVEAU

Quelques mois à peine après avoir songé à mettre fin à la fluoration de son eau potable, la Ville de Québec projette maintenant d'étendre le programme à 140 000 résidents de plus sur son territoire. Il reviendra toutefois au prochain conseil municipal, qui sera élu en novembre, de donner le feu vert au projet, a indiqué hier la responsable du dossier de l'environnement au comité exécutif, Ann Bourget.

À la suite d'inquiétudes exprimées par un groupe de citoyens au sujet de la fluoration de l'eau à Québec — où la moitié des résidents ont accès à une eau fluorée —, le comité exécutif de la Ville avait convenu l'an dernier de mettre fin au programme de fluoration en vigueur depuis 1972 dans l'ancienne ville de Québec. C'est un avis recommandant de poursuivre la fluoration, émis par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, qui a incité les élus à faire volte-face. Ils entendent maintenant profiter de la mise aux normes de l'usine de traitement de Beauport ainsi que de la construction d'une nouvelle usine à Charlesbourg, au coût de 61 millions de dollars, pour installer des systèmes de fluoration. Le nombre de citoyens

recevant de l'eau fluorée passerait donc de 240 000 à 380 000.

Cette décision ne sourit guère à la conseillère Ann Bourget, qui aurait souhaité qu'on mette fin une fois pour toutes à la fluoration car elle considère cette mesure comme une forme de médication imposée aux citoyens. « Il faudrait qu'on fasse le débat au Québec et non pas uniquement au conseil municipal. On ne remet pas en question l'importance du fluor pour combattre la carie, mais on s'interroge sur la pertinence de l'ajouter à l'eau », explique-t-elle. Pour l'instant toutefois, on maintient le cap, et le prochain conseil municipal devra trancher, ajoute-t-elle.

À l'usine de traitement de l'eau de Sainte-Thérèse, qui dessert les municipalités de Sainte-Thérèse, Boisbriand, Blainville et Saint-Janvier-de-Mirabel, un bris d'équipement du système de fluoration survenu en 2002 a servi de prétexte pour cesser la fluoration de l'eau, implantée dans les années 80. « Le fluor est bon pour les dents, mais la fluoration n'est pas la bonne méthode. Le fluor est un acide et, à l'état sec, il est utilisé comme un poison à rats », explique Yves Lanthier, coordonnateur de l'usine, qui estime justifiées les inquiétudes liées au rejet des eaux usées chargées de fluor dans les cours d'eau.

Quand on lui signale que Pierre Bourque, candidat à la mairie de Montréal, entend fluorer l'eau montréalaise s'il est élu, il bondit: « La fluoration, c'est complètement aberrant. Les cheveux me frisent quand j'entends parler du fluor », dit-il. Mieux vaudrait, selon lui, améliorer les programmes de gratuité des soins dentaires aux enfants afin de combattre la carie dentaire.

La Ville de Laval a elle aussi abandonné la fluoration il y a plus de dix ans, notamment à cause des doutes en ce qui concerne le dosage du fluor et le rejet d'eaux usées dans l'environnement.

À Montréal

Du côté de Montréal, l'administration de Gerald Tremblay a pris note des arguments soulevés par la Coalition pour des dents en santé de Montréal, qui cherche depuis un an à inciter la Ville à procéder à la fluoration de son eau potable. « On ne peut pas traiter un dossier de cette nature, qui touche 1,8 million de personnes à Montréal, d'une façon simpliste, comme le font certains individus », indique le responsable du développement durable au comité exécutif, Alan DeSousa, en faisant référence à l'engagement de Pierre Bourque de fluorer l'eau.

Au cours de l'été, il a d'ailleurs

mandaté ses fonctionnaires de recueillir des données scientifiques sur la fluoration. La Ville souhaite éclaircir certains points, notamment les impacts d'une telle mesure sur ses équipements, la sécurité des travailleurs manipulant le fluor et celle des résidences situées à proximité de ses usines de traitement de l'eau. « Je ne veux pas précipiter le processus avant d'avoir complété le dossier », explique M. DeSousa. « Peut-être qu'au niveau du comité exécutif, il y aura un consensus qui se dégagera avec toutes ces informations et que, oui, il faudra fluorer l'eau. [...] Mais je ne suis pas rendu à cette étape et je garde toutes les portes ouvertes. »

L'administration municipale attend d'ailleurs d'avoir complété son analyse avant de procéder à des travaux de réfection, évalués à 500 000 \$, des équipements de fluoration à l'usine de Dorval, où on a interrompu, il y a un an et demi, le programme de fluoration à la suite de problèmes de corrosion. Quant à l'usine de Pointe-Claire, qui fournit une eau fluorée à plusieurs municipalités de l'Ouest-de-l'Île, des travaux de mise aux normes des installations devront être effectués au coût de 900 000 \$.

Le Devoir

EN BREF

Jean Fortier quitte le bureau de Harper

Ottawa — L'intense mouvement de personnel au sein de l'équipe du chef conservateur Stephen Harper se poursuit. Hier, c'était au tour de Jean Fortier, ancien candidat du PC dans Ahuntsic en 2004, de réorienter sa carrière. Depuis les élections, il a occupé plusieurs fonctions parmi l'équipe de communication du Parti conservateur à Ottawa. Il était jusqu'à hier au service de recherche du parti. M. Fortier retourne donc à Montréal, où il vient d'acquiescer une petite entreprise de traduction. Il restera actif dans le parti dans la région de la métropole. « Je pense que les changements qui ont lieu sont positifs pour le parti, ça augure bien, a-t-il dit au Devoir. Ça ne fait pas l'affaire de tous, mais ça va dans le bon sens en général. » Après les départs récents de Norm Vociro et Dominique Talbot, organisateurs au Québec, puis de Richard Décarie, chef de cabinet adjoint, l'équipe du Québec au bureau de Stephen Harper subit donc de nouvelles transformations. Surtout avec l'arrivée de Lawrence Cannon, qui remplace Richard Décarie. Une nomination très bien accueillie chez les militants du Québec. — *Le Devoir*

Première victime du virus du Nil

Une septuagénaire de Sainte-Anne-des-Plaines est décédée hier des suites d'une infection attribuée au virus du Nil occidental après quelques semaines d'hospitalisation. Confronté à ce premier décès de la saison, Québec en a profité pour rappeler la nécessité de continuer à se protéger des piqûres de maringouin, principal agent de transmission de l'infection. Il est recommandé d'utiliser un chasemoustiquaire à base de DEET ou d'eucalyptus citron. Par ailleurs, un autre cas d'infection a été confirmé dans les Laurentides, ainsi qu'un cas probable. Rappelons qu'Héma-Québec a aussi détecté récemment la présence du virus chez un donneur de sang de Montréal. Depuis 2002, une quarantaine de cas d'infection humaine ont été constatés au Québec. Ce décès est le cinquième à survenir depuis lors. — *Le Devoir*

Retour prochain en classe au Collège Saint-Paul

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

La rentrée scolaire est à portée de main pour les élèves du Collège Saint-Paul de Varennes. Une entente de principe conclue mercredi soir entre les enseignants et la direction sera présentée aujourd'hui aux enseignants et pourrait signifier la levée du lock-out et le retour sur les bancs d'école dès mardi.

La direction du collège, en lock-out depuis le 17 juillet dernier en raison d'un conflit de travail avec ses enseignants, a indiqué sur son

site Internet mercredi qu'une entente était intervenue avec ses enseignants, liés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FNQ). La proposition, à laquelle les deux parties ont travaillé hier encore, rédigeant les textes finaux, devrait être soumise aujourd'hui à l'assemblée générale pour ratification.

Advenant qu'elle soit acceptée, les élèves pourraient donc goûter à leur première journée de classe mardi, alors qu'elle aurait dû avoir lieu le 1^{er} septembre dernier.

Tandis que la direction parlait dès mercredi d'une entente de principe, le syndicat refusait tou-

jours hier après-midi de qualifier ainsi la proposition, qu'il s'activait toujours à peaufiner. « Les deux parties sont toujours réunies en présence d'un conciliateur du ministère du Travail à compléter les textes d'une entente de principe intervenue [mercredi] » mais toujours sujette à « l'approbation des textes ».

Ce conflit de travail porte principalement sur la charge de travail des enseignants, les horaires et les activités parascolaires. Un conflit similaire au Collège Saint-Sacrement, à Terrebonne, a tous jours cours, et une réunion de parents touchés par un lock-out qui

prive leurs enfants de classes avait lieu hier soir.

Excédés par cette situation, les parents et élèves du Collège Saint-Paul ont d'ailleurs effectué hier matin une « rentrée symbolique » lors de laquelle quelque 200 personnes ont défilé autour du collège pour revendiquer la levée du lock-out. « Je veux aller à l'école », pouvait-on lire sur une des pancartes tenues par un élève forcé de rester à la maison plutôt que de fréquenter les classes comme tous les autres élèves du Québec.

Le Devoir

AK

ANNE KLEIN

Lancement

de la collection d'automne

Visitez notre boutique au 2^e

OGILVY

Sainte Catherine O. et de la Montagne
Tailles 4 à 16 - Tailles 2p à 14p 2^e étage
(514) 842-7711 poste 296

ACTUALITÉS

12 septembre
Nouvelle programmation
Informez-vous !
(514) 382-3913

Les suites de la fusion de CLSC

Les Outremontais ne veulent pas aller à Côte-des-Neiges pour voir le médecin du CSSS

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Des citoyens d'Outremont s'inquiètent de la façon dont leurs services de santé sont remaniés par leur tout nouveau Centre de santé et de services sociaux, le CSSS Côte-des-Neiges-Métro-Parc-Extension. Selon eux, non seulement la direction prend des décisions contestables, elle les prend sans les consulter. Autant d'accusations que rejette le directeur Marc Sougavinski, qui estime que cette inquiétude est «démessurée».

L'origine de la grogne citoyenne remonte à juin, alors que le nouveau CSSS — fruit de la fusion des CLSC Côte-des-Neiges, Métro et Parc-Extension — annonçait que le point de service d'Outremont verrait ses trois médecins et ses deux infirmières réquisitionnés au profit de la maison-mère, située sur le territoire de Parc-Extension. Si ce plan est retenu, les résidents d'Outremont devront se rendre directement là-bas pour consulter leur médecin.

Pas question toutefois de fermer le point de service d'Outremont pour autant, tempère Marc Sougavinski, qui s'étonne de voir que 800 personnes ont signé une pétition réclamant le maintien des services médicaux à Outremont. «Il faut comprendre que cette décision n'aura aucun impact sur l'accessibilité. Ceux qui voudront consulter un médecin n'auront qu'à venir à celui de Parc-Extension, qui n'est qu'à 1,4 kilomètre de là.»

Mais les citoyens ne l'entendent pas de cette oreille. Et le fait de savoir que plusieurs points de service fonctionnent sans médecins ni infirmières un peu partout au Québec ne les console pas. Pour eux, c'est plus qu'une réorganisation, c'est une perte réelle. «Nous ne tenons pas à la brique mais aux services de santé à proximité», fait valoir une de leurs porte-parole, Denise Couture.

La pilule serait plus facile à avaler si les citoyens n'avaient pas noté depuis juin un désir croissant de la part de la direction de régler ces questions en vitesse, sinon en cachette, disent-ils. Forcée de déménager en juin 2006, la maison-mère du centre se retrouvera au 7101 de l'avenue du Parc, une décision adoptée à huit voix contre deux par les membres du conseil d'administration lors d'une séance extraordinaire.

Ce choix ne plaît pas du tout à certains citoyens, qui jugent cet emplacement trop dangereux en raison du haut débit de circulation, un avis que partagent les deux membres dissidents. Mais M. Sougavinski assure que cet aspect sera corrigé. «Nous sommes allés sur place pour voir ce qui en était et nous avons demandé à la Ville d'apporter des correctifs. Elle a promis de le faire pour notre arrivée, en juin 2006.»

Le problème, c'est qu'entre-temps, le soumissionnaire choisi, RosDev, a offert un nouveau site au CSSS. Situé juste en face, il serait plus sécuritaire mais ne sera pas prêt pour juin 2006. Jugeant l'offre alléchante, M. Sougavinski entend rapidement convoquer une assemblée extraordinaire pour soumettre cette idée au conseil, probablement par téléphone.

Ce revirement choque profondément Mme Couture, qui y voit un nouvel exemple du manque de transparence de la direction. «Nous jugeons qu'un conseil qui décide en juin d'un site en séance extraordinaire et qui, en septembre, revient sur sa décision lèse les autres soumissionnaires qui n'avaient pas été retenus.»

Sans compter la manière dont tout cela se fait. Mme Couture trouve inadmissible que l'ordre du jour ne soit pas systématiquement rendu public au CSSS. «Il y a bien des façons d'exclure le public: organiser des séances extraordinaires 24 heures à l'avance et les faire par téléphone, par exemple. C'est ce qui sera fait pour la décision concernant la deuxième offre du soumissionnaire retenu», dénonce-t-elle.

Mais le pire, ce sont les procès-verbaux qu'elle a commandés et obtenus, ceux-ci ayant été «manifestement tronqués et censurés». À la direction, on nie fermement cette allégation, jugée «farfelue» par M. Sougavinski, qui a promis de faire enquête.

Dans ce dossier qui ne cesse de s'envenimer, la direction du CSSS reconnaît qu'elle devra faire preuve de plus de patience et de compréhension. «C'est une réponse émotionnelle, et je le comprends, explique M. Sougavinski. En même temps, je ne veux pas minimiser leur inquiétude, mais je crois qu'elle est démesurée. On va s'asseoir, on va prendre le temps de le faire.»

À l'Agence de réseaux locaux qui chapeaute le CSSS, on ne s'étonne pas trop de ces tiraillements, qu'on juge somme toute prévisibles. Ce qu'il faudra, ce sera de mieux faire ressortir le bien-fondé de cette restructuration. «L'objectif ultime n'est pas de réduire les services offerts à la population mais d'offrir ces mêmes services à la bonne personne, au bon endroit, au bon moment», rappelle sa porte-parole, Laureanne Collin.

Si jamais le plan de réorganisation d'un CSSS avait un véritable impact sur la clientèle, ce dont doute Mme Collin, celle-ci pourra se tourner vers l'Agence de réseaux locaux afin de valoir ses droits.

Le Devoir

EN BREF

Entente signée avec le Vietnam

Québec — Au centre d'une querelle alimentée par Ottawa, l'entente entre le Québec et le Vietnam sur l'adoption internationale a finalement été signée à Québec hier par l'ambassadrice du Vietnam au Canada, Phi Hoi Nguyen, et la ministre québécoise des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay. Quelque 25 parents et enfants vietnamiens adoptés ont assisté à cette signature qui met fin au moratoire sur l'adoption d'enfants en provenance de ce pays, moratoire que les autorités vietnamiennes avaient décrété en 2002. Pour que cette entente soit autorisée par Ottawa, le Québec a toutefois dû faire des compromis et modifier l'entente d'origine qui devait être signée en juin dernier. — Le Devoir

Kyoto : Québec hausse le ton vis-à-vis Ottawa

Mulcair veut une entente sur les GES avant la conférence de Montréal sur les changements climatiques

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Toujours sans entente avec Ottawa sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, Québec hausse le ton et presse le gouvernement fédéral de céder devant ses revendications avant que la grande visite n'arrive à Montréal, fin novembre.

À un peu plus de deux mois de la conférence internationale sur les changements climatiques qui se déroulera à Montréal, le ministre québécois de l'Environnement et du Développement durable, Thomas Mulcair, lance une mise en garde à son homologue fédéral et hôte de cette rencontre, Stéphane Dion.

«Ce serait très embarrassant pour Ottawa de venir dans la province qui produit le moins de gaz à effet de serre [GES] par habitant, qui est vraiment un modèle au niveau mondial, et de ne pas réussir à s'entendre avec nous», a souligné M. Mulcair en entrevue à la Presse canadienne.

Depuis 2003, Québec réclame du gouvernement fédéral qu'il prenne en considération, dans l'établissement des quotas inscrits dans son plan de mise en œuvre de réduction des émissions de GES, les particularités du contexte québécois et les efforts consentis par la province pour diminuer ces émissions avant même l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto.

Le ministre Mulcair estime que le «plan vert» d'Ottawa, rendu public au printemps dernier, met toutes les provinces dans le même sac à partir d'une approche basée sur l'Ouest canadien. En vertu de ce plan, Québec part perdant, argue le ministre du gouvernement de Jean Charest.

«On refuse de se faire punir, martèle M. Mulcair. On a

déjà consenti des efforts importants, on a déjà dépensé beaucoup d'argent pour réduire de beaucoup les émissions de gaz à effet de serre. Maintenant, le fédéral est en train de dire: "C'est bien beau, félicitations pour votre beau programme, c'est vrai que vous émettez moitié moins de gaz à effet de serre que les autres Canadiens, mais on ne comptera pas vos efforts que vous avez déjà payés."»

Le Canada sera l'hôte des 28 novembre du sommet de Montréal, où des milliers de délégués de 189 pays discuteront de changements climatiques. Il s'agira de la première rencontre du genre depuis la mise en œuvre du protocole de Kyoto. Il y sera question notamment de ce qui est désigné comme le «post-Kyoto», c'est-à-dire des stratégies à mettre en place après 2012.

Bien qu'il hausse le ton, le ministre Mulcair semble mettre la faute sur la bureaucratie fédérale et tend une perche à son homologue, se disant confiant que le ministre Dion saura répondre aux revendications de Québec.

Réticent à négocier par le truchement des médias, le ministre Dion a tout de même indiqué qu'il était confiant de parvenir bientôt à une entente avec Québec. Il a affirmé que les «négociations vont très bien» et qu'Ottawa «sera très juste envers la province de Québec».

M. Dion a fait observer que le plan est déjà plus exigeant envers les provinces plus polluantes. «Le plan est équitable pour tout le monde, exigeant pour tout le monde et en fonction de leur situation», a déclaré le ministre fédéral. C'est pourquoi il y aura 22 mégatonnes à aller chercher en Alberta, contre seulement trois au Québec, pour l'industrie.

En entérinant le protocole de Kyoto, le Canada

s'engageait, d'ici 2012, à réduire de 6 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990. Pour arriver à cet objectif, il doit s'entendre avec toutes les provinces puisque l'environnement est de leur compétence. À titre d'appui pour atteindre les cibles, Ottawa a promis d'investir dix milliards de dollars dans divers projets d'ici 2012.

Selon M. Mulcair, l'attitude du gouvernement fédéral favorise des provinces comme l'Alberta, où l'industrie pétrolière et gazière émet beaucoup de GES et où il reste beaucoup à faire.

«M. Dion met dix milliards de dollars des contribuables canadiens sur la table, y compris des Québécois bien entendu, et ce qu'il est en train de me dire, c'est: "Non seulement je ne reconnaitrai pas les efforts du passé [de Québec], mais en plus je vais prendre l'argent de tes payeurs de taxes et je vais le "shipper" en Alberta, où il font un surplus de dix milliards". Pour nous, ça accroche, on ne va jamais embarquer là-dans», a affirmé M. Mulcair.

Reprenant à peine son souffle, le ministre a enfilé les exemples pour appuyer son point de vue.

«J'ai beaucoup d'éoliennes, a-t-il fait valoir. Ils sont en train de me dire que les éoliennes que j'ai construites et que je vais construire ne seront pas comptées, à moins que ça déplace du charbon. Le problème, c'est que je n'ai pas [d'émissions dues au] charbon.»

Le plan fédéral ne tient pas compte qu'au Québec, l'énergie est produite par l'hydroélectricité, a ajouté M. Mulcair, qui veut obtenir des compensations.

Presse canadienne

Cap sur l'Antarctique

À bord du Sedna IV, Jean Lemire et son équipage se feront prisonniers des glaces pendant neuf mois

Quatre femmes et douze hommes vont volontairement se faire emprisonner dans les glaces du continent le plus froid de la planète, l'Antarctique, et cela pendant neuf mois. Pour y arriver, ils vont braver la pire des mers de la planète, l'Océan Antarctique. Une quête inusitée mais intensément planifiée.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Plus jeune, Jean Lemire parcourait la planète dans une bonne vieille Westfalia bourrée de matériel cinématographique. Aujourd'hui, il poursuit sa quête sur le Sedna IV, un trois-mâts en acier qui lui a permis de franchir en 2002 le passage du Nord-Ouest et de tourner Mission Arctique. Cette série de cinq documentaires poursuit en différentes langues son tour du monde et assure une partie du financement d'une nouvelle mission, dirigée cette fois vers le sud de la planète. On veut voir, étudier, filmer et éprouver physiquement, pourrait-on dire, ce continent désigné comme patrimoine de l'humanité.

«L'Antarctique, expliquait Jean Lemire sur son navire ancré dans le port de Montréal avant son départ, dimanche dernier, est l'endroit le plus touché présentement par les changements climatiques. La température moyenne y a grimpé de 2,5 C, comparativement à 0,6 C en moyenne pour le reste de la planète. Ce qui s'y passe est effarant. Ce continent est revêtu d'une couche de glace qui contient 70 % des eaux douces de la planète. Depuis quelques années, le rythme de la fonte de ses glaciers s'est accéléré par huit fois. Si tout devait fondre, le niveau des mers de la planète augmenterait de six mètres et si les glaces du Groenland en faisaient autant, on ajouterait sept autres mètres. Moi, je veux voir et filmer cela. Toute l'équipe, on veut vivre cela.»

Jean Lemire veut coucher sur la pellicule, et en format Imax pour une bonne part, plusieurs phénomènes liés à la fonte des glaciers de ce continent, y compris le sort de plusieurs espèces de manchots, comme le manchot d'Adélie, dont la reproduction semble de plus en plus compromise par la neige, désormais plus abondante avec la hausse des températures moyennes. «Autrefois, explique le cinéaste, le sol moins enneigé qu'aujourd'hui se dénudait plus rapidement. Aujourd'hui, les manchots d'Adélie pondent leurs œufs dans la neige épaisse, ce qui tue littéralement l'essence de la relève.»

Il s'intéressera aussi au sort des manchots papous, qui descendent chaque année plus au sud pour agrandir leur territoire marin, abandonnant progressivement la péninsule qu'ils habitaient jusque-là. Globalement, l'équipe ciné du Sedna entend aussi «documenter visuellement le cycle de la vie sous la glace en Antarctique pendant les longs mois d'hiver, ce qui ne s'est jamais fait».

Des recherches de haut niveau

Le Sedna IV, qui vient d'être certifié au long cours pour toutes les mers du monde, n'est pas un navire de recherche scientifique proprement dit. Mais cela ne signifie pas qu'il ne servira qu'à des tournages ou à des fins de sensibilisation des jeunes, qui pourront entrer directement en contact avec l'équipage dans le cadre de travaux scolaires sur les changements climatiques, l'utilisation de l'énergie, etc.

L'expédition antarctique accueillera à son bord quatre chercheurs de niveau doctoral ou post-doctoral qui vont y séjourner pour mesurer, l'un, la variation des taux de carbone dans cet océan, l'autre, les incidences de la couche d'ozone et des changements climatiques, ou encore sur les animaux et la faune aquatique de la région, etc. Ces travaux de recherche fondamentale vont évidemment donner lieu à des publications ultérieures.

Cette mission antarctique est d'ailleurs associée à des institutions de recherche de premier plan comme l'Institut des sciences de la mer de Rimouski,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Lemire a notamment conclu une entente avec la NASA, qui profitera de son expérience pour préparer un éventuel voyage sur Mars. La NASA s'intéresse tout particulièrement aux effets de l'isolement sur la vie d'un groupe vivant en promiscuité.

Pêches et Océans Canada et le British Antarctic Survey (BAS), probablement la plus haute référence sur ce qui touche cette région du globe, qui n'appartient à aucun pays. Cet institut a d'ailleurs retenu, parmi une brochure de propositions, les Productions Jean Lemire et la BBC comme ses deux seuls partenaires pour filmer les différents aspects de la vie de cette région encore très méconnue.

Sans contredit, un des aspects les plus fascinants de ce voyage réside dans l'entente conclue avec la NASA et son équipe qui prépare un éventuel voyage vers Mars. La NASA veut étudier avec des psychologues le fonctionnement ou les dysfonctionnements potentiels au sein d'une équipe isolée pendant de

longs mois dans un univers critique, ce qui sera le cas des 16 personnes isolées pendant neuf mois sur le Sedna IV.

C'est en mars prochain que le Sedna IV, après avoir été ravitaillé une dernière fois, se laissera emprisonner dans les glaces jusqu'en novembre 2006, moment où il amorcera son retour vers le Québec si tout a fonctionné comme prévu. D'ici là, on pourra le suivre une partie de l'automne sur le site Internet de Radio-Canada et, par la suite, sur son site et celui de la Fondation Sedna, une nouvelle venue dans le milieu environnemental québécois.

Le Devoir

• LES ACTUALITÉS •

PQ: neuf candidats sur la ligne de départ

La période des mises en candidature pour la course à la direction du Parti québécois s'est terminée hier. Le Devoir présente un bref portrait des neufs candidats en lice.

PAR ROBERT DUTRISAC

Louis Bernard: la surprise



Grand mandarin et homme de l'ombre, Louis Bernard a créé toute une surprise en se présentant comme candidat, d'autant plus que c'était pour gagner. Âgé de 68 ans, cet ancien secrétaire général du Conseil exécutif a conseillé les Lévesque, Parizeau, Bouchard et même Bourassa. De son propre aveu, il a un problème d'image, mais au delà de ce handicap esthétique qui émeut les carica-

turistes, l'homme se présente comme le plus compétent pour réaliser la souveraineté de façon ordonnée. Le plus vite sur la gâchette, il compte tenir un référendum trois mois seulement après la victoire électorale. En revanche, il promet de respecter à la lettre l'avis de la Cour suprême sur la sécession du Québec: question claire, majorité claire (qui facilitera la suite des choses) et négociations avec le

Canada pendant un an avant de déclarer l'indépendance du Québec. Il s'oppose à une déclaration d'indépendance au lendemain d'un référendum gagnant. Louis Bernard se dit attaché au Canada et vante le sens démocratique des Canadiens. Le candidat est persuadé qu'après un OUI à un référendum, le Canada négocierait de bonne foi un accord douanier et monétaire avec le Québec. — Le Devoir

André Boisclair: le jeune premier



Âgé de 39 ans, André Boisclair est le plus jeune des candidats mais, avec Pauline Marois, il est un des plus aguerris en politique. Quand il a quitté ses fonctions de député à l'été 2004 pour un passage studieux à la Kennedy School de Harvard, il avait tout de même 15 ans de parlementarisme derrière la cravate, dont sept ans à titre de ministre. C'est pourquoi certains de ses détracteurs le quali-

fient de «jeune vieux». Les sondages lui confèrent une forte avance: c'est son organisation qui a vendu le plus de cartes de membre et c'est lui aussi qui recueille l'appui du plus grand nombre d'élus et de présidents d'associations péquistes. André Boisclair passe très bien à la télévision et, pour ce qui est des idées, le candidat, prudent jusqu'à la fa-
deur, s'en tient à la stricte observance du programme du

PQ. Le parti ne sera pas prêt à tenir un référendum au lendemain de la victoire électorale, a-t-il prévenu. Quant à la population, c'est mue par un mouvement naturel qu'elle choisira la souveraineté, a dit ce «fiduciaire» auto-proclamé de l'option. — Le Devoir

Pierre Dubuc: à gauche toute!

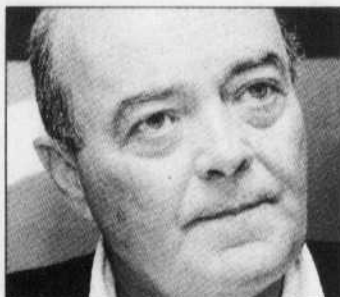


Candidat choisi par le club politique Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre, le directeur de la revue de gauche *L'Aut'Journal*, Pierre Dubuc, est passé rapidement à l'attaque en comparant André Boisclair à Mario Dumont. Selon lui, M. Boisclair, tout comme Louis Bernard, représente la vieille garde du PQ, dont ils freinent le renouveau. Le PQ doit revenir à ses positions progressistes

des années 70, et ce, pour rallier davantage d'électeurs. Si le parti a perdu les élections en 2003, ce n'est pas à cause de l'ADQ mais bien en raison de l'abstention d'électeurs progressistes, avance le candidat. Il s'en prend aussi à la proposition de M. Boisclair de faire rédiger la question référendaire par une coalition où figurerait l'ADQ; ce serait accorder un droit de veto aux adéquistes, croit Pierre Du-

buc. Au lendemain d'une victoire électorale, un gouvernement du PQ devrait transformer Télé-Québec en une chaîne d'information continue et créer une radio souverainiste afin de contrer l'influence des médias fédéralistes contrôlés par Ottawa ou par le grand capital. — Le Devoir

Ghislain Lebel: brasser la cage



Ghislain Lebel, ancien bloquiste âgé de 59 ans, se définit comme un pur et dur de la souveraineté qui entend rappeler à l'ordre les têtes d'affiche du PQ. Il a qualifié André Boisclair de «beau garçon» au mince contenu. Les gros ténors du parti craignent la souveraineté, estime l'ancien élu, qui n'a singulièrement reçu aucun appui de la part de députés, qu'ils soient du Bloc ou du PQ. Au gouvernement,

les élus péquistes se sont embourgeoisés en se satisfaisant de gouverner une province, a-t-il dit.

Son modèle, c'est Jacques Parizeau, un chef qui a préparé systématiquement le référendum de 1995 sans attendre de conditions gagnantes, une expression que M. Lebel honnit. Rappelons que M. Lebel s'était opposé à l'Approche commune négociée avec les Innus par nul autre que Louis

Bernard, une entente qui amorçait, selon lui, la partition du territoire québécois. Comme cette entente était appuyée par le Bloc et son chef, Gilles Duceppe, M. Lebel avait démissionné de son parti en 2002. — Le Devoir

Richard Legendre: le discret



Richard Legendre semble prendre goût aux projecteurs que son organisation dynamique, mise sur pied par François Legault, attire sur lui. Âgé de 52 ans, ce candidat-vedette élu dans Blainville à l'élection partielle de 2001 avait été nommé ministre de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport par Bernard Landry. Mais l'ancien tennisman, sans doute en raison de son inexpérience politique, s'est

fait discret. Comme André Boisclair, il se veut le candidat du renouveau. Mais contrairement à celui-ci, M. Legendre est un souverainiste pressé qui promet de préparer le prochain référendum et l'accession à l'indépendance dès sa victoire, le 15 novembre. Avec lui, il est certain que la plateforme électorale du PQ ne portera que sur le «Québec pays», comme le veut le programme du parti, une disposi-

tion que les partisans de M. Legault ont réussi à faire inscrire. Il entend présenter aux Québécois une «maquette» de pays, selon son expression, un projet détaillé et chiffré. Un peu moins empressé que Louis Bernard, le candidat prédit qu'en cas de victoire électorale du PQ, le Québec ne connaîtra qu'un seul autre budget de province. — Le Devoir

Pauline Marois: la deuxième



Tout semble laborieux pour Pauline Marois dans cette campagne. L'ex-vice-première ministre a du mal à recueillir des appuis chez les élus et les militants. À ce chapitre, elle s'est fait devancer par Richard Legendre, une figure pourtant secondaire du gouvernement Landry. Jouissant de la plus grande notoriété publique parmi les candidats, elle est tout de même bonne deuxième. Elle

compte sur sa persévérance et doit se dire que tout peut arriver d'ici le 15 novembre: après tout, elle a bel et bien obtenu la course à la chefferie qu'elle réclamait depuis deux ans. En annonçant que l'ex-vice-présidente du PQ, Marie Malavoy, l'appuie, elle a cherché à s'attirer la sympathie des femmes, qui pourraient voir d'un bon œil qu'une femme devienne premier ministre du Québec.

Pragmatique, elle n'a guère envie, à l'instar d'André Boisclair, de se lancer précipitamment dans un référendum. Pour remporter le prochain référendum, il faut d'abord battre les libéraux, rappelle-t-elle, et il faut même gouverner le Québec tel qu'il est avant l'avènement du Grand Soir. Un de ses atouts: la population la perçoit comme la plus compétente pour gouverner. — Le Devoir

Jean Ouimet: l'idéaliste



Dernier candidat à déposer son bulletin de candidature, Jean Ouimet a recueilli les signatures requises en faisant le tour du Québec en vélo, parcourant ainsi 1800 kilomètres. Ancien chef du Parti vert, Jean Ouimet avait failli forcer la tenue d'une course à la chefferie en 2001 — à moins de 200 signatures du compte —, ce qui aurait compromis le couronnement bien huilé de Bernard Lan-

dry. Jean Ouimet, c'est le candidat de la démocratie participative et du «contrat social», une idée concoctée avec Jean-Pierre Charbonneau et inscrite dans le programme du PQ. La mobilisation de la population en vue du référendum se fera autour d'un contrat social appelé à remplacer celui, implicite, de la Révolution tranquille. Les Québécois ne donneront pas de chèque en blanc aux dirigeants pour

réaliser la souveraineté. Axé sur le développement durable, ce contrat social établira les responsabilités collectives au regard des changements climatiques et du partage des richesses. Avec la fin du pétrole bon marché, «l'humanité est à la croisée des chemins» et doit modifier ses comportements axés sur la domination de la nature, fait valoir l'écologiste. — Le Devoir

Gilbert Paquette: une volonté inébranlable



Âgé de 62 ans, Gilbert Paquette a fait partie du gouvernement Lévesque, dont il a démissionné en 1984 pour s'opposer au «beau risque» que proposait Brian Mulroney. On peut certes le classer parmi les purs et durs, mais il préfère les mots «passionné et déterminé». Bernard Landry avait recouru à l'occasion aux conseils de ce cadre de la Télé-Université. Renversé par la démission de ce dernier,

Gilbert Paquette revient à la politique parce qu'il estime que la souveraineté est à portée de la main, dans la mesure toutefois où on ne tergiverse pas. En ce sens, il se méfie des Boisclair et Marois. Le programme adopté en juin par les militants lui convient parfaitement, mais il lui donne un tour plus volontaire. Ainsi, le candidat souhaite que le prochain référendum soit décisionnel et soit suivi, en cas de

victoire, par une déclaration d'indépendance. Il s'oppose à Louis Bernard, soulignant que le gouvernement du Québec, au lendemain d'un référendum gagnant, devra faire montre «d'une volonté inébranlable, sinon Ottawa ne bougera pas». Il importe avant tout de négocier de pays à pays avec le Canada et non pas en tant que province. — Le Devoir

Jean-Claude St-André: pur et dur



Le député de l'Assomption, Jean-Claude St-André, avait déjà commencé à asticoter Bernard Landry lorsqu'il était chef péquiste parce qu'il le trouvait trop mou au sujet de la souveraineté. Au congrès national de juin, M. St-André avait fait la paire avec Robert Laplante, le directeur de la revue *L'Action nationale*, pour réclamer la tenue d'un référendum décisionnel sur la Constitution d'un Québec

souverain. Au préalable, le gouvernement devait faire divers «gestes de rupture». Les militants péquistes ont rejeté ces propositions, mais M. St-André profite de la course pour revenir à la charge. Au lendemain de l'élection remportée par le PQ, on ne sera plus devant un gouvernement provincial mais un gouvernement national. D'entrée de jeu, le gouvernement abolira le poste de lieutenant-

gouverneur pour confier cette responsabilité à un élu, le président de l'Assemblée nationale. Certains citoyens peuvent craindre l'indépendance, mais ce n'est pas en cachant notre option qu'on peut les rassurer, estime-t-il. «Le meilleur antidote contre la peur, c'est la clarté», soutient le candidat. — Le Devoir

LE MONDE

Malgré les compromis sur le texte final

Le terrorisme est au centre du sommet de l'ONU

New York — Le terrorisme, qualifié par le président russe Vladimir Poutine de «successeur idéologique du nazisme», a dominé les débats hier au sommet marquant le 60^e anniversaire de l'ONU, avec un appel «désespéré» lancé au monde par le président irakien Jalal Talabani pour qu'il l'aide à lutter contre ce fléau.

Pourtant, dans leurs négociations sur un vaste projet de réforme de l'ONU visant à la renforcer et destiné à être adopté lors du sommet, les États membres n'ont pas réussi à s'accorder sur de nombreux points, dont le terrorisme, produisant un document de compromis beaucoup moins ambitieux qu'espéré.

Le document ne comporte aucune définition du terrorisme, que les États se contentent de condamner «sous toutes ses formes et manifestations». Ils appellent à la conclusion, d'ici septembre 2006, d'une convention internationale sur le terrorisme.

«Je suis convaincu que le terrorisme est aujourd'hui le principal défi posé aux droits de l'homme et aux libertés, ainsi qu'au développement durable des États et des peuples», a dit M. Poutine dans son discours prononcé à l'ouverture du deuxième jour du sommet.

«C'est pourquoi les Nations unies et leur Conseil de sécurité doivent être le principal centre de coordination de la coopération internationale dans le combat contre le terrorisme, successeur idéologique du nazisme», a-t-il ajouté.

«De plus, les Nations unies et leur Conseil de sécurité doivent coordonner le règlement des vieux conflits régionaux que les terroristes et les extrémistes de toutes sortes parasitent en exploitant les tensions religieuses, ethniques et sociales, a-t-il poursuivi.

Le président russe a souligné que, pour mener ces tâches à bien et pour «répondre plus efficacement aux défis du XXI^e siècle», les Nations unies devaient être renforcées.

Peu après, M. Talabani a lancé

un appel «désespéré» à la communauté internationale pour qu'elle l'aide à lutter contre le terrorisme.

«Aujourd'hui, l'Irak est confronté à une campagne terroriste des plus brutales, perpétrée par les forces des ténèbres», a déclaré M. Talabani, qui participait à sa première Assemblée générale de l'ONU depuis son accession au pouvoir, cette année.

«Ils tuent des centaines d'Irakiens, ils détruisent leurs biens et font de leur mieux pour interrompre leur marche vers le juste objectif que sont la reconstruction de leur pays et le rétablissement d'une Constitution et d'un régime équitable qui rende des comptes à son peuple», a-t-il ajouté.

Le dirigeant d'origine kurde a souligné que l'Irak avait besoin d'une «aide internationale variée, non seulement pour le bien de l'Irak, mais pour le bien du monde entier».

«Nous n'hésitons pas à vous dire ouvertement et franchement que nous avons désespérément besoin de votre expérience, de vos investissements et de votre soutien moral pour lutter contre le terrorisme», a-t-il conclu au lendemain d'une nouvelle journée de violence qui a fait 150 morts dans son pays.

Le président chinois, Hu Jintao, a appelé lui aussi à un renforcement de la coopération internationale contre le terrorisme, tout en insistant sur la nécessité de s'occuper également de ses causes.

«Nous devons renforcer notre coopération dans un combat résolu contre le terrorisme, en travaillant pour faire face à la fois aux symptômes et aux racines profondes du problème, avec un accent particulier sur l'élimination des sources de la menace», a-t-il dit.

Le président chilien, Ricardo Lagos, a exhorté ses homologues à donner une impulsion politique forte à l'élaboration d'une convention internationale contre le terrorisme.

«Nous devons renforcer notre coopération dans un combat résolu contre le terrorisme, en travaillant pour faire face à la fois aux symptômes et aux racines profondes du problème, avec un accent particulier sur l'élimination des sources de la menace», a-t-il dit.

Le président chilien, Ricardo Lagos, a exhorté ses homologues à donner une impulsion politique forte à l'élaboration d'une convention internationale contre le terrorisme.

Peu après, M. Talabani a lancé

Agence France-Presse

Pinochet s'en tire

La Cour suprême chilienne décrète qu'il ne peut être jugé pour l'opération Condor

La Cour suprême du Chili a prononcé un non-lieu définitif en faveur de l'ex-dictateur Augusto Pinochet dans le dossier de l'opération Condor, un plan concerté des dictatures sud-américaines pour assassiner leurs opposants dans les années 70 et 80.

Le verdict, qui confirme un non-lieu de la Cour d'appel de Santiago datant du 7 juin, intervient au lendemain de la levée de l'immunité du général Pinochet, par la Cour suprême, pour son rôle dans l'opération Condor, à savoir l'exécution en 1975 de 119 militants du mouvement d'extrême gauche chilien MIR.

En ce qui concerne le dossier Condor, la plus haute instance judiciaire du Chili a jugé «irrecevables» les recours déposés par des familles de victimes.

«Il est honteux et inexplicable pour le reste du monde qu'un jour on retire l'immunité» d'ancien président au général Pinochet, comme ce fut le cas mercredi pour le dossier Colombo, et que «le jour suivant on le relaxe dans une autre affaire pour des questions de forme», a protesté Eduardo Contreras, l'un des avocats de ces familles.

L'ancien dictateur, qui est accusé de la mort ou de la disparition de

3000 personnes, avait été inculpé en décembre par le juge Juan Guzmán Tapia pour l'assassinat d'opposants et neuf disparitions dans le cadre de l'opération Condor, un plan coordonnant l'action des polices secrètes des dictatures de six pays (Chili, Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay et Uruguay).

Chaque dossier étant instruit de manière autonome au Chili, Augusto Pinochet affronte un nouveau défi avec la levée de son immunité pour l'opération Colombo. Cette mesure permet en principe au juge Victor Montiglio, qui a pris en main le dossier après le départ à la retraite du juge Guzmán, d'entamer l'interrogatoire de Pinochet en vue de son jugement.

Mais la cour a ordonné des examens médicaux préalables qui pourraient, comme pour les autres dossiers, déboucher sur l'arrêt des poursuites, selon des experts.

L'opération Colombo est considérée comme un prélude à l'opération Condor parce que l'assassinat des 119 militants du MIR s'est produit quatre mois avant la réunion à Santiago des chefs des services secrets sud-américains, coup d'envoi de l'opération Condor.

Agence France-Presse

L'offensive d'al-Qaïda contre les policiers et les chiïtes continue

Vingt-quatre policiers sont tués dans trois attentats suicide

Bagdad — Vingt-quatre policiers ont été tués hier matin dans le quartier de Doura, à Bagdad, lors de trois attentats suicide revendiqués par la branche irakienne d'al-Qaïda, qui a déclaré la guerre au «régime chiïte valet des croisés».

Les trois kamikazes téléguidés par le groupe extrémiste sunnite que dirige le Jordanien Abou Moussab Zarkaoui ont fait en outre une quarantaine de blessés, dans ce quartier du sud de la capitale qui abrite une raffinerie de pétrole.

La police a annoncé que neuf autres personnes avaient été abattues à Bagdad, tandis que des attentats et des assassinats ont aussi été signalés à Kirkouk et Mossoul, dans le nord du pays, ainsi qu'à Bakouba, au nord de la capitale, à Latifiya et Hilla, au sud. Trois imams chiïtes et trois policiers ont été victimes de ces dernières actions, qui interviennent au lendemain d'une des journées les plus sanglantes qu'a connues le pays depuis l'invasion américaine-britannique de mars 2003.

Selon l'armée irakienne, près de 160 extrémistes armés ont été tués et des centaines d'autres capturés depuis le début de l'assaut lancé samedi contre Tall Afar, bastion de la guérilla sunnite proche d'une frontière syrienne présentée par Bagdad comme une passoire.



Des Irakiens regardent un camion qui a explosé hier à Bagdad.

Les actions sanglantes des dernières 48 heures ont été revendiquées globalement par le groupe de Zarkaoui qui, dans un enregistrement sonore diffusé dans la soirée de mercredi sur Internet, a «déclaré la guerre aux chiïtes dans tout l'Irak».

Zarkaoui y présente l'opération de Tall Afar comme une «guerre de nettoyage ethnique» menée contre la minorité sunnite par le gouvernement du premier ministre chiïte Ibrahim Djaafari, «constitué de valets des croisés» occidentaux. Il y menace aussi d'une manière générale tous les Ira-

kiens, notables, policiers, soldats qui collaborent avec «les croisés et les apostats».

Les autorités irakiennes souhaitent prendre rapidement le relais dans le domaine de la sécurité des forces étrangères, dont la présence semble attiser la guérilla, mais celle-ci s'en prend prioritairement aux policiers et aux soldats formés par l'occupant. Des centaines d'entre eux ont été tués dans des attentats ou purement et simplement exécutés, et certains membres des nouvelles forces de sécurité formées par l'armée américaine n'osent plus s'aventurer

dehors à visage découvert.

L'intensification de la violence porte atteinte au processus politique et entrave les efforts du gouvernement transitoire de Djaafari pour convaincre les Irakiens d'aller voter pour une nouvelle Constitution, lors du référendum prévu le 15 octobre.

La déclaration de guerre de Zarkaoui à la majorité chiïte — 60 % de la population — paraît confirmer la stratégie qui lui est généralement prêtée, consistant à dresser les deux communautés musulmanes rivales pour enterrer toute solution politique à la crise irakienne et enliser l'armée américaine.

Plus de la moitié des Américains (57 %) souhaitent qu'un calendrier de retrait des troupes américaines en Irak soit établi maintenant, selon un sondage de l'institut Pew Research publié hier. La proportion des Américains souhaitant un calendrier de retrait est en hausse par rapport au mois de juillet (49 %), souligne l'institut.

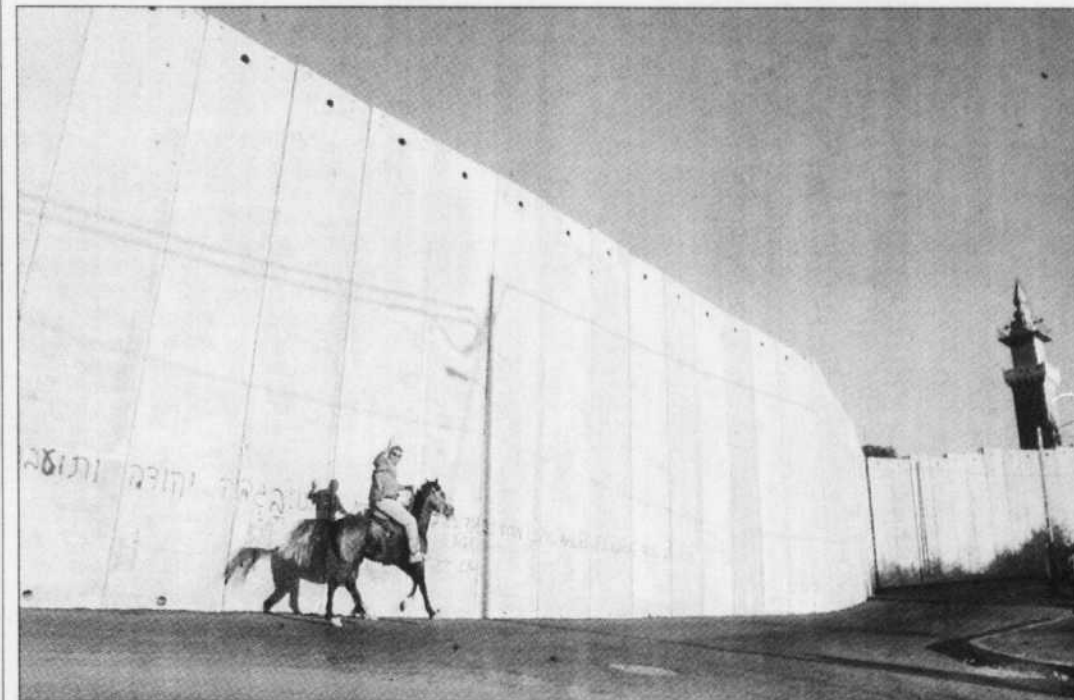
Les Américains sont également de plus en plus nombreux à penser que l'Irak va se transformer en un nouveau Vietnam: 39 % pensent ainsi, alors qu'ils étaient 35 % à avoir ce sentiment en juin et 29 % il y a un an.

Agence France-Presse et Reuters

EN BREF

Darfour: un dernier round

Abuja — L'Union africaine (UA) a ouvert hier à Abuja, la capitale du Nigeria, ce qu'elle espère être le dernier round de négociations de paix entre le gouvernement soudanais et les rebelles du Darfour, région de l'ouest du Soudan en proie à une guerre civile. Des représentants du régime de Khartoum et des deux principaux groupes rebelles, le Mouvement justice et égalité (JEM) et le Mouvement pour la libération du Soudan (SLM), assistent aux discussions. Ces négociations doivent porter sur les questions substantielles du partage du pouvoir, du partage des richesses et des arrangements sécuritaires, restées jusqu'à présent en suspens. — AFP



Un cavalier palestinien a longé le mur érigé par Israël hier près de Jérusalem.

Le tracé du mur en Cisjordanie devra être modifié

La Cour suprême israélienne dénonce la Cour internationale

Jérusalem — La Cour suprême israélienne a ordonné au gouvernement de modifier le tracé de la barrière de sécurité pour éviter d'encercler des villages palestiniens, tout en dénonçant, pour la première fois, le jugement de la Cour internationale de justice (CIJ, à La Haye) qui avait déclaré cette barrière illégale.

Critiquant cette décision non contraignante rendue en juillet 2004 par la justice internationale, les neuf juges israéliens estiment que la CIJ n'a pas tenu compte des besoins de sécurité de l'État hébreu. La CIJ avait appelé à la destruction de ce mur.

Selon la Cour suprême israélienne, «la raison derrière l'existence de la barrière est la considération sécuritaire d'empêcher l'infiltration en Israël et dans les communautés israéliennes [en Cisjordanie]». Mais, «de l'autre côté, il faut prendre en considération les droits de l'homme de la population arabe locale».

Pour le gouvernement israélien, cette décision signifie qu'Is-

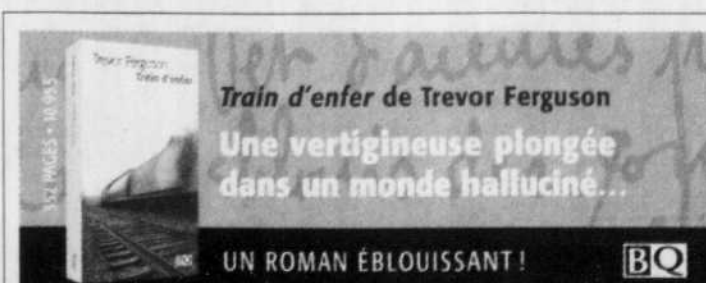
raël a «pleinement le droit de construire la barrière pour défendre et protéger les vies de ses citoyens», a déclaré le ministre Haim Ramon.

Du fait des procès successifs intentés par les Palestiniens, le tracé de ce mur a déjà été grignoté par rapport à sa version initiale: alors qu'à l'origine il englobait, côté israélien, un tiers de la Cisjordanie, ce chiffre a été ramené autour de 6 à 8 % du territoire. Le jugement de la Cour suprême vient encore réduire cette superficie, les experts juridiques estimant qu'il fera jurisprudence pour d'autres secteurs contestés, y compris les plus

sensibles: le secteur de Jérusalem, Gush Etzion près de Bethléem, et Ariel dans le centre de la Cisjordanie.

Le cas sur lequel la Cour suprême vient de rendre son avis concernait une portion de la barrière déjà en place depuis deux ans qui encerclait l'implantation d'Alfei Menashe, six kilomètres à l'intérieur de la Cisjordanie, mais également cinq petits villages palestiniens. La Cour suprême a ordonné à l'armée de trouver un moyen de préserver ces villages de l'encerclement.

Associated Press



Ils jouent toutes leurs cartes.

Ce soir 19 h 30 Il va y avoir du sport

maintenant 90 minutes

Avec André Boisclair, Louis Bernard, Pauline Marois et Richard Legendre

• Pourquoi êtes-vous le meilleur candidat? • Si j'étais le chef, mes priorités seraient...

Animation: Marie-France Bazzo Invité: Normand Lester



telequebec.tv

Télé-Québec

ça change de la télé

ONTARIO

és en ordre alphabétique et leur valeur es lettres a et b différencient les catégories de l'action ordinaire sans droit de vote ou des actions assorties à des règlements spécialement privilégiés dont le dernier dividende n'a pas été payé; v= dividende variable; wt ou w= bon dividende.

COTES NEW YORK

Dow Jones
10 558,75
 OR
 à New York
455,50 \$ US

+13.85

+5.70

DEVISES

es devises étrangères
dollars canadiens

Israël (shekel)	0,2702
Jamaïque (dollar)	0,0208
Japon (yen)	0,010709
Liban (livre)	0,00081
Malaisie (ringgit)	0,3332
Maroc (dirham)	0,1361
Mexique (peso)	0,8734
Nouvelle-Zélande (dollar)	0,7119
Pakistan (roupee)	0,0212
Pérou (sol)	0,3719
Philippines (peso)	0,0218
Rép. dominicaine (peso)	0,0405
Royaume-Uni (livre)	2,1389
Russie (ruble)	0,0431
Singapour (dollar)	0,7253
Suisse (franc)	0,9663
Taiwan (dollar)	0,0373
Thailande (baht)	0,0299
Trinité-Tobago (dollar)	0,1987
Tunisie (dinar dinar)	0,9271
Ukraine (hryvna)	0,2445
Venezuela (bolivar)	0,00657

D'CEIL

X (X-SPTT TSE)

	May	Jun	Jul	Aoû	S	15 Sep 1986
77515	10966.32					+33.91 0.1%
60383	677.88					+1.93 0.1%
23740	770.64					+1.66 0.1%
93392	614.31					+0.21 0.0%
93392	679.30					+0.21 0.0%
10351	104.43					-0.32 -0.3%
9273	208.01					+1.34 0.6%
20355	340.63					+0.09 0.0%
28379	324.53					+0.89 0.3%
13690	172.25					+4.09 1.3%
36699	220.29					+0.10 0.0%
3149	54.08					-0.10 -0.2%
14835	29.04					+0.42 0.2%
20167	84.58					+1.08 0.1%
71180	173.53					+0.33 0.2%
20	196.02					+0.05 0.0%
4682	84.90					+1.03 0.1%
1588	201.04					

53777	2025.19	+14.41	0.1%
-------	---------	--------	------

25347	10558.75	+13.85	0.1%
11121	3596.99	+12.95	0.4%
18154	424.01	+4.23	1.0%
54631	3479.67	+14.12	0.4%
	7583.14	+5.85	0.1%
	1710.13	+1.25	0.0%
	1227.16	-	-
	2146.15	-3.18	-0.1%

Ontario

Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
3.02	3.17	+0.11	3.6%
18.76	19.75	+0.99	5.3%
3.68	3.73	+0.05	1.4%
40.80	41.39	+0.14	0.3%
2.80	2.92	+0.14	5.0%
4.60	4.93	+0.34	7.4%
0.37	0.39	+0.02	5.3%
8.95	9.08	+0.26	2.9%
3.19	3.30	+0.12	3.8%
0.16	0.16	-0.01	-5.9%

Canadian Venture

Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
1.66	1.78	+0.11	6.6%
0.27	0.28	-	-
0.43	0.46	+0.01	2.3%
0.09	0.12	+0.04	50.0%
0.15	0.23	+0.08	53.3%
0.14	0.14	-0.02	-12.5%
1.26	1.35	+0.07	5.5%
0.07	0.08	+0.01	14.3%
3.35	3.74	+0.34	33.3%
0.55	0.65	+0.10	18.2%

Var. (%)	Var. depuis le 1er janvier
7	0.54%
9	0.57%
9	0.57%

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de FIRÉC;
[www.i](http://www.iq30-iq150.org)

Indice - Québec (16 h 05) www.iq30-iq150.org

ÉCONOMIE

Scandales financiers

Michel Audet promet que les fraudeurs financiers seront punis

PIERRE SAINT-ARNAUD

Le ministre des Finances du Québec, Michel Audet, a promis hier que les gestionnaires de fonds communs soupçonnés de fraude chez Norbourg et Zenith seront punis à la hauteur de leurs méfaits, si les enquêtes en cours démontrent qu'ils sont coupables. Il a aussi averti son vis-à-vis fédéral, Ralph Goodale, qu'il boycottera toute réunion qui porterait sur l'établissement d'un régulateur unique des marchés financiers au pays.

Dans une première intervention sur cette affaire depuis sa mise au jour, le ministre Audet a défendu l'Autorité des marchés financiers (AMF), indiquant que même si certains soutiennent que des signes de manœuvres douteuses étaient apparus depuis un certain temps, il était impossible d'agir sans preuves.

M. Audet s'est également montré indulgent avec les autorités, faisant valoir que la nouvelle entité n'existe que depuis un an et qu'elle est encore à structurer des équipes de recherches plus efficaces. «Ça ne faisait un an que c'était en marche. Maintenant, il faut structurer des équipes de recherche efficaces [à l'AMF], a-t-il dit.

M. Audet s'est également montré rassurant, faisant valoir que les manquements aux règles de gouvernance sont l'exception plutôt que la règle. Il a aussi indiqué qu'il est difficile de dépister des fraudeurs dès le début lorsqu'ils soumettent de faux rapports au ministre du Revenu et de fausses informations aux autorités concernées. Par ailleurs, il a soutenu qu'à la longue, les autorités finiront toujours par rattraper les fraudeurs.

Quoiqu'il en soit, M. Audet a demandé qu'on laisse les enquêteurs faire leur travail, promettant que personne ne serait à l'abri de la justice en bout de ligne. «Personne ne va être protégée. On ira jusqu'au bout», a dit le ministre à la presse.

Avertissement à Goodale

Michel Audet a aussi averti son vis-à-vis fédéral, Ralph Goodale, qu'il boycottera toute réunion qui porterait sur l'établissement d'un régulateur unique des marchés financiers au pays.

M. Audet rencontra à Montréal les membres du Cercle de la Finance internationale auxquels il a annoncé l'entrée en vigueur lundi prochain du premier élément du nouveau système harmonisé de la réglementation des marchés de valeurs mobilières, soit le «passerport». Ce passeport permettra aux acteurs des marchés financiers de transiger sur les marchés des autres provinces tout en n'ayant qu'à s'enregistrer auprès de leur autorité locale plutôt que chacun des marchés. «Il ne faut

pas repartir sur une autre base avec un régulateur unique», a affirmé Michel Audet.

Cependant, le gouvernement ontarien fait cavalier seul et refuse de participer au système pancanadien, préférant la création d'un régulateur unique centralisé, une formule que favorise également Ottawa.

L'Alberta, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont également sur le point de mettre en œuvre le régime de passeports. Les autres provinces et territoires participent également au projet et doivent s'y intégrer à moyen terme.

Michel Audet estime que l'Ontario devra faire un examen de conscience car son entêtement risque d'obliger tous les acteurs à continuer de se plier au double enregistrement. Bien qu'il ne veuille parler pour les autres provinces, le ministre des Finances rappelle que le domaine des valeurs mobilières est de juridiction provinciale et qu'il n'acceptera pas un transfert de juridiction vers le fédéral qui se traduirait par une concentration de l'activité à Toronto.

M. Audet a fait valoir que le Québec possède une importante industrie des valeurs mobilière et qu'il n'acceptera pas de voir les compétences et les emplois rattachés déménager à Toronto.

Essence

Michel Audet a affirmé également que son gouvernement en faisait déjà beaucoup pour aider les travailleurs les plus durement touchés par le prix de l'essence et a demandé à Ottawa d'en faire davantage, puisqu'il en a les moyens.

M. Audet soutient que son gouvernement ne fait guère d'argent avec les recettes additionnelles de TVQ sur l'essence puisque celles-ci sont entièrement retournées aux industries du taxi, du camionnage, des mines, de la pêche et de l'agriculture, par exemple. Il a ajouté que l'achat d'essence était également une dépense entièrement déductible pour plusieurs travailleurs, dont les chauffeurs de taxi et qu'une entente est sur le point d'être conclue pour permettre aux camionneurs d'exiger une surcharge lorsque le carburant dépasse un certain seuil.

Par ailleurs, il a demandé à Ottawa d'intervenir pour soutenir les ménages à faible revenu qui se chauffent à l'huile, faisant valoir que ce dernier en a amplement les moyens. Il apporte cependant une nuance, faisant valoir que la plupart des ménages à faible revenu qui se chauffent à l'huile sont à loyer et que c'est le propriétaire qui assume habituellement la facture.

Presse canadienne

La Chine déloge le Canada comme premier exportateur aux États-Unis

Toronto — La Chine a délogé le Canada pour la première fois en juillet dernier comme premier fournisseur de biens des États-Unis, a rapporté le *Globe and Mail*, hier, en se basant sur des données publiées plus tôt cette semaine par Washington.

Au cours de la période, le Canada a vendu au sud de la frontière des marchandises d'une valeur totale de 20,6 milliards \$US, comparativement à 21,3 milliards pour la Chine. En juin, les exportations canadiennes vers les États-Unis avaient été de 24 milliards, celles de la Chine de 21 milliards.

«C'est peut-être le signal dont les gens avaient besoin pour se réveiller, a commenté Nancy Hughes Anthony, la présidente de la Chambre de commerce du Canada. Nous devons prendre cela très au sérieux et être prêts pour la concurrence. Nous ne pouvons pas prendre [les marchés américains] pour acquis. La concurrence est très serrée.»

Inévitable

La Chine déploie des efforts depuis quelques années pour décrocher la première position au palmarès et ses ventes aux États-Unis augmentent de façon significative.

L'an dernier, la Chine a remplacé le Mexique comme deuxième exportateur de marchandises aux États-Unis. Le Canada, pendant ce temps, a vu ses exportations aux

États-Unis croître à un rythme plus modeste. «Ça devait arriver, a expliqué Stephen Poloz, économiste principal à Exportation et développement Canada. Le commerce des États-Unis avec la Chine a augmenté plus rapidement qu'avec tout autre pays.»

Le Canada maintient toutefois sa position de tête pour la valeur de ses exportations aux États-Unis depuis le début de l'année, soit 158,7 milliards, contre 130,5 milliards pour la Chine.

Place menacée

Aussi, le Canada demeure le partenaire commercial global principal des Américains, si on tient compte à la fois des exportations et des importations. Les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis se sont élevés, au total, à 39,2 milliards en juillet, alors que ceux réalisés entre la Chine et les États-Unis n'ont été que de 24,9 milliards pour la même période.

La tendance est toutefois indéniable et les experts disent depuis longtemps que la place du Canada est menacée. Les exportations de la Chine vers les États-Unis en 2005 devraient dépasser celles des années passées.

La vigueur du dollar canadien n'est par ailleurs pas favorable aux exportateurs.

Presse canadienne

Conflit au sujet de l'impression d'un horaire télé

Quebecor essuie un revers en cour devant Transcontinental

FRANÇOIS DESJARDINS

Publications TVA n'a pas réussi à convaincre la Cour supérieure du Québec d'émettre une ordonnance de sauvegarde visant à empêcher Transcontinental d'imprimer *Télé-Semaine*, le nouveau télé-horaire de l'éditeur Claude J. Charron. Mais l'histoire n'est pas finie pour autant. Dans le cadre de sa décision, le juge Louis Lacourrière a demandé hier aux deux parties de convenir, d'ici le 23 septembre, d'un échéancier qui balisera le débat sur le fond.

Au cœur du débat figure *TV Hebdo*, détenu à parts égales par Transcontinental et Publications TVA, filiale de Quebecor. L'entreprise de la famille Peladeau affirme que, en vertu de l'entente qui lie les deux sociétés, Transcontinental n'a pas le droit d'imprimer un autre télé-horaire car cela enfreindrait une clause de non-concurrence. Transcontinental répond, d'une part, que la clause porte sur la production et non sur l'impression, et, d'autre part, que Quebecor imprime déjà les télé-

horaires du *Journal de Montréal* et d'*Echos-Verdets*.

«Nous sommes très heureux de la décision. [...] Le jugement reprend toutes nos positions», a dit le vice-président aux relations publiques chez Transcontinental, Jean Blouin. «On va essayer de récupérer l'impression le plus vite possible. La réintégration du processus d'impression dans un de nos établissements va prendre quelques semaines.»

La convention d'actionnaires qui lie les deux entités pour *TV Hebdo* stipule qu'il est interdit de «produire, publier, vendre, distribuer, promouvoir ou exploiter un magazine/télé-horaire de langue française, payant ou non, vendu seul ou accompagnant une autre publication, que ce soit en version papier, en version électronique ou par télécommunications». Dans le cas du *Télé-Semaine*, il est présentement encarté dans *La Semaine*,



L'horaire télé litigeux

mais il serait ensuite vendu séparément.

«Il est vrai que les termes "produire", "publier" et "promouvoir" employés à la clause de non-concurrence pourraient, pour certains et si interprétés largement, englober des activités de création et, à la limite, d'impression», a dit le juge dans sa décision. «Cependant, la clause ne vise pas nommément la "préimpression" et "l'impression".» La

cour a également reçu des affidavits selon lesquels les signataires de l'entente en 1996 n'ont jamais eu comme intention d'interdire les activités d'impression.

Injonction

Peu après que Transcontinental eut commencé à imprimer *Télé-Semaine*, en août, Quebecor a demandé et obtenu une injonction provisoire le 2 septembre. Transcontinental a donc cessé l'impression, et M. Charron aurait trouvé

un imprimeur temporaire à Toronto, puis, plus récemment, au Québec. Il a été impossible de confirmer cette information hier. Notons que le contrat, aux yeux de Transcontinental, représente quelques millions par année.

M. Charron n'était pas disponible pour commenter la décision de la cour. Il a par ailleurs été impossible de joindre le porte-parole de Quebecor.

En ce qui concerne les raisons expliquant que les deux concurrents sont partenaires à 50-50 du *TV Hebdo*, elles découlent d'un concours de circonstances et non d'une volonté de rapprochement. *TV Hebdo* appartenait auparavant à Trustar, soit l'ancien empire de Claude J. Charron, et à Télémedia. Or, en 2000, trois transactions ont eu lieu: Transcontinental a acquis certains actifs de Télémedia, dont *TV Hebdo*, M. Charron a vendu ses magazines, dont *Dernière Heure* et *7 Jours*, à TVA pour 46 millions, puis TVA a été acheté par Quebecor, et soudainement deux rivaux sont devenus partenaires.

Le Devoir

Assemblée annuelle

Jean Coutu se donne trois ans pour améliorer les pharmacies Eckerd

ALLAN SWIFT

Le Groupe Jean Coutu prévoit qu'il faudra encore trois ans pour que les 1550 pharmacies américaines Eckerd achetées l'an dernier pour 2,4 milliards atteignent les normes de la compagnie.

Michel Coutu, le président de The Jean Coutu Group USA, a expliqué hier que les pharmacies Brooks que le groupe a achetées dans les années 1990 ont mis cinq années à s'améliorer de façon à fonctionner selon les normes de l'entreprise. «J'ai dit à mon équipe que ça prendra trois ans pour Eckerd», a dit M. Coutu, à l'issue de l'assemblée annuelle du groupe à Longueuil. Nous avons beaucoup de travail à faire.»

Les changements requis comprennent la réduction substantielle du vol à l'étagère, l'amélioration de la publicité, de la présentation des produits et du design des magasins, l'amélioration du fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation des ventes de marchandises tout en mettant l'accent sur le comptoir du pharmacien, a dit M. Coutu.

Le grand dirigeant des activités américaines du groupe a précisé que les pertes dues au vol à l'étagère représentent 1 % des ventes des 336 établissements Brooks, alors que du côté d'Eckerd, la proportion est de 3,2 %.

Améliorer les ventes

L'intégration des pharmacies Eckerd au sein du Groupe Jean Coutu a commencé au début de la présente année, en fusionnant les sièges sociaux en un seul, en uniformisant le système informatique et en fermant 78 magasins non rentables.

Actuellement, les efforts sont mis à l'amélioration des ventes et des marges de profit. «Nous observons des occasions de revenus significatives», a dit Michel Coutu devant environ 250 actionnaires rassemblés dans le gymnase du siège social.

La compagnie prévoit par ailleurs ouvrir à Philadelphie dès le mois prochain une première clinique dans une de ses pharmacies. D'autres devraient suivre. Ces cliniques seront tenues par des infirmières qui, aux États-Unis, sont autorisées à prescrire des médicaments.

Michel Coutu et son frère François, qui dirige le Groupe Jean Coutu, ont affirmé hier que ce qui reste de l'exercice en cours — qui prend fin le 31 mai prochain — sera passé à consolider et à améliorer le réseau de pharmacies actuel. Ainsi, 22 magasins seront ouverts au Canada; 15 de ces 22 ouvertures se-



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Jean Coutu s'est adressé aux actionnaires, hier, au cours de l'assemblée annuelle du groupe qui porte son nom.

ront des déménagements. Aux États-Unis, Jean Coutu prévoit ouvrir 57 magasins (dont 34 sont des déménagements). Les coûts seront pris à même les 225 millions \$ US que le groupe entend investir aux États-Unis et au Canada cette année.

Mais, François Coutu n'exclut pas d'autres acquisitions, tant qu'elles sont situées à proximité de son réseau actuel du Québec et de l'Est américain. «Nous ne sommes pas en recherche active, mais si une occasion se présente, nous allons certainement l'examiner», a expliqué M. Coutu, en ajoutant que son groupe n'était pas intéressé à acquérir les pharmacies Albertson's situées principalement dans l'Ouest américain.

Jean Coutu a 321 pharmacies au Canada, des franchises pour la plupart situées au Québec, ainsi que 1922 établissements Brooks et Eckerd aux États-Unis.

Presse canadienne

Sears Canada

Une dette reléguée au rang d'obligation de pacotille

Toronto — La dette de Sears Canada a été reléguée, hier, au rang d'obligation de pacotille par la firme Dominion Bond Rating Service, au lendemain de l'annonce par le détaillant d'une distribution à ses actionnaires d'une somme de deux milliards provenant de la vente de sa division de crédit.

DBRS a dit s'inquiéter de l'affaiblissement de la situation financière de Sears Canada. La firme de notation de crédit avait déjà évoqué la possibilité d'une décade au moment de l'annonce, le 31 août dernier, de la vente des activités canadiennes de crédit — qui comprennent notamment les cartes de crédit Sears et Sears MasterCard — au géant américain des services financiers JPMorgan Chase pour 2,2 milliards.

Mercredi, Sears Canada a fait savoir que la majeure partie de cette somme serait retournée aux actionnaires, sous la forme d'un dividende spécial. Cette mesure devrait favoriser principalement le conglomerat américain Sears Holdings, qui détient une participation de 54 % dans Sears Canada.

Sears Holdings, qui est issu de la récente fusion de Kmart Holding et de Sears Roebuck, se classe au troisième rang américain dans le commerce de dé-

tail. Après avoir vanté les mérites d'un regroupement des activités de Kmart et de Sears, la direction de Sears Holdings a divulgué des résultats décevants pour le plus récent trimestre. Dans ce contexte, la société mère américaine a pu faire pression sur sa filiale canadienne pour s'accaparer sa part du pactole de quelque deux milliards.

L'intérêt des actionnaires

Le vice-président de DBRS, John Chamberlain, a souligné que la décision de verser ce dividende semble témoigner du fait que la direction de Sears Canada est de plus en plus alignée sur les intérêts des actionnaires, au détriment des créanciers. Elle démontre également l'influence grandissante de la maison mère américaine dans les affaires de sa filiale canadienne.

«Auparavant, Sears Holdings et son prédécesseur Sears Roebuck dirigeaient la filiale canadienne d'une façon qui était compatible avec les intérêts des créanciers», a dit M. Chamberlain. Cette transaction témoigne d'un changement dans cette relation.»

Presse canadienne

EN BREF

Automobile : augmentation des ventes

Statistique Canada rapporte que les ventes de véhicules automobiles neufs ont augmenté de 7,3 % en juillet, comparé à 8,5 % en juin. C'est surtout la demande pour les camions neufs, comprenant les mini-fourgonnettes, les véhicules utilitaires sport, les camions légers et lourds, les fourgonnettes et les autobus, qui est derrière cette hausse. Selon l'indice des prix à la consommation, les incitations financières offertes au grand public, notamment le programme de rabais habituellement accordé aux employés, ont engendré une importante baisse mensuelle de 1,7 % du prix payé pour l'achat de véhicules neufs en juillet. Au total, les consommateurs se sont portés acquéreurs de 152 229 véhicules automobiles neufs en juillet, soit un niveau de ventes mensuelles inégalé. — PC

Perte de 1,7 million pour Bombardier Produits récréatifs

Bombardier Produits récréatifs a enregistré une perte nette de 1,7 million pour le deuxième trimestre, alors que ses revenus ont chuté de près de 19 %. Le résultat net marque une importante détérioration par rapport aux profits de 28,5 millions du deuxième trimestre de 2004. Cette ancienne division du groupe Bombardier, qui n'est plus inscrite en bourse mais continue néanmoins de divulguer ses résultats trimestriels, attribue la baisse de ses revenus à une réduction de la production de motoneiges ainsi qu'à l'expiration d'un contrat avec la compagnie Deere pour la livraison de véhicules tout-terrains. La diminution du nombre d'unités vendues est responsable d'une baisse de 109,5 millions des revenus, à laquelle il faut ajouter l'impact défavorable du taux de change, estimé à quelque 32 millions. — PC

Delta, Northwest: fonds de retraite sous-alimentés

Les fonds de retraite des compagnies Delta Air Lines et Northwest Airlines, qui se sont mis en faillite mercredi, affichent un déficit cumulé de 16,3 milliards de dollars au total, averti hier aux États-Unis l'agence fédérale de garantie des retraites. Le fonds de retraite de Delta Air Lines est actuellement sous-alimenté à hauteur de 10,6 milliards et celui de Northwest de 5,7 milliards de dollars. Pour rétablir la situation, le Pension Benefit Guaranty Corp. (PBGC) — qui sert d'organisme de garantie pour les fonds de retraite américains — a affirmé dans un communiqué qu'il pourrait devoir mettre sur la table 11,2 milliards soit 8,4 pour Delta et 2,8 pour Northwest. L'*'ardoise'* pour Delta est la plus importante en 31 ans d'histoire de l'organisme de garantie, a-t-il souligné. — AFP

EDITORIAL

Le PQ tel qu'il est

D'une course au leadership, on attend toujours beaucoup. On imagine que le parti où elle se déroule s'en trouvera transformé et que, porté par un vent de renouveau, il gagnera les prochaines élections de façon éclatante. Au Parti québécois, on n'échappe pas à cet espoir, mais n'attendons pas de la course qui s'est amorcée officiellement hier qu'elle mène à de grands changements. Le 16 novembre, ce parti sera à peu de chose près le parti qu'on connaît aujourd'hui, l'accent nouveau provenant de la personnalité du chef qui aura été élu.

Les conditions dans lesquelles se déroulera la campagne pour trouver un successeur à Bernard Landry au cours des deux prochains mois sont particulières puisque le débat d'idées qui accompagne normalement un tel événement a déjà eu lieu. Le programme du parti a été fixé, sinon coulé dans le béton, lors du congrès national de juin dernier, ce qui laisse bien peu d'espace aux candidats qui auraient une vision ne serait-ce qu'un peu différente de ce qui a été adopté par les militants.

L'impression qui se dégage des débats qui ont eu lieu jusqu'ici entre les candidats est que le prochain chef du Parti québécois devra être un simple exécuteur de la volonté exprimée par les membres. La seule liberté de penser que ceux-ci semblent pouvoir s'autoriser à traiter à la manière de mettre en application les divers articles du programme. Déjà, quelques candidats ont commencé à rédiger ce qui sera leur plan d'action, l'un prônant de porter le taux de réussite scolaire de 85 à 90 %, un autre de réduire les listes d'attente des salles d'urgence, un troisième de fermer la centrale nucléaire de Gentilly. On sera dans le détail plutôt que sur le fond, si on devait en rester là.

Le seul candidat qui a osé remettre franchement en cause un des préceptes du programme est Louis Bernard. Il conteste le bien-fondé de l'article qui prévoit qu'une déclaration unilatérale d'indépendance suivra immédiatement une victoire du OUI à un prochain référendum. Il prône plutôt de négocier d'abord la transition avec le reste du Canada, comme on peut le lire dans la page ci-contre.

Une telle liberté de penser et de parler ouvertement pourra faire la différence entre une campagne au leadership réussie ou une campagne tout simplement banale. Un chef de parti a bien sûr le mandat de porter le programme de son parti, mais il doit pouvoir l'inspirer. On ne pourra pas mesurer les qualités de leadership des candidats si, dans les semaines qui viennent, ils choisissent de se limiter à nous entretenir de leurs qualités personnelles et des défauts des autres. Ce qu'on voudra savoir, c'est davantage ce qu'ils entendent faire à l'avenir que ce qu'ils ont fait par le passé.

L'idée voulant que le programme voté en juin est un cadre dont les candidats ne doivent pas sortir ne doit pas être vue comme une règle immuable. Certes, ce programme est le fruit d'une démarche à laquelle ont participé de nombreux militants, et cela doit être respecté. Par contre, le prochain chef du Parti québécois aura sa propre légitimité. Dans cette course, les candidats s'adressent à l'ensemble des membres du parti et, l'élection se faisant au suffrage universel, ils peuvent se permettre de sortir de l'orthodoxie du programme, d'y apporter des nuances, de proposer des orientations nouvelles.

Aux candidats comme aux membres du parti, il faut par ailleurs rappeler que cette course concerne l'ensemble des Québécois. Ceux-ci ne voteront pas le 15 novembre, mais plus tard, lors des prochaines élections générales, ils choisiront un premier ministre. Ce qui comptera alors sera non pas l'engagement du nouveau chef péquiste à respecter un programme mais son aptitude à faire progresser le Québec à tous égards. Ce premier ministre aura d'abord à gouverner avant de faire la souveraineté.

Indispensable fluor?

En promettant, s'il est élu, de procéder immédiatement à la fluoruration de l'eau de Montréal, Pierre Bourque a remis à l'avant-scène un débat dont on sous-estime la charge émotive tout simplement parce que la science n'a toujours pas, en dépit des prétentions des protagonistes, d'arguments définitifs pour le trancher.

Ce débat a d'ailleurs cours dans les quelques villes du Québec qui utilisent le procédé, certaines, comme à Québec, souhaitant étendre la fluoruration alors que d'autres, comme Sainte-Thérèse, s'en sont retirées et s'inquiètent maintenant des velléités montréalaises.

Le sujet semble pourtant facile à régler tant le lien de cause à effet, *a priori*, saute aux yeux. Dès que l'eau est fluorée, le taux de caries dentaires chute de façon spectaculaire. Or la carie, à Montréal comme à travers le monde, est un des principaux problèmes de santé publique.

Mais les milieux qui en souffrent le plus répondent à une caractéristique: ils sont pauvres. Or des études en provenance des États-Unis — le pays qui a lancé la fluoruration en 1945 et où les deux tiers de la population boit de l'eau fluorée — font voir que les États qui ont le plus recours au procédé ne sont pas ceux qui ont les plus bas taux de caries. Eau fluorée ou pas, c'est plutôt la pauvreté qui est le meilleur indicateur de la santé dentaire d'une population donnée.

Le problème, c'est que les pauvres, faute de moyens, n'ont pas accès aux dentistes et que les campagnes de santé publique les rejoignent peu. Au Québec même, il y a plus de 20 ans que les services liés à la prévention en matière dentaire — ce qui comprend le nettoyage et l'application de fluor — ont été désaturés. Et jamais il n'est question de redonner à tout le monde ces soins élémentaires.

S'ajoute par ailleurs un enjeu qui n'existait pas il y a 60 ans: la conscience environnementale, dont l'impact ne peut plus être ignoré dans les débats de ce genre. Mais les effets de la fluoruration suscitent des discours si contradictoires que le simple citoyen en est déconcerté.

Il existe toutefois une réflexion à la portée de tous: la dictature de la santé. Les organismes de santé, partout, approuvent la fluoruration de l'eau comme ils condamnent le tabac et la malbouffe, poussent à l'exercice physique, etc. C'est là leur rôle. Mais jusqu'où ces prises de position doivent-elles nous être imposées? Ici, c'est un débat citoyen — toujours pas fait — qui doit avoir lieu.

Dans le cas du fluor, le dossier a évolué depuis ses origines: on peut maintenant en trouver dans les dentifrices, la nourriture, des suppléments. Ces solutions, plus ciblées, ont-elles été vraiment expérimentées auprès des populations à risque? Peut-on les écarter du revers de la main en concluant de manière péremptoire que la fluoruration de l'eau est la solution la plus efficace, surtout quand la rumeur souligne l'intérêt des producteurs d'aluminium dans le dossier, eux qui sont les principales sources de rejet de fluor dans l'environnement?

jboileau@ledevoir.ca



Bernard Descôteaux



LETTRES

Respectez-moi!

J'ai un message pour mes amis défusionnés: respectez-moi comme j'ai respecté votre choix en juin 2004. Vous avez brisé ma ville, démembré ma métropole, et vous avez quitté Montréal. Votre choix, vous l'avez fait en toute conscience, à la lumière des études du gouvernement, de Secor, de la Ville, etc.

Vous saviez que vous ne retrouveriez pas votre ville d'antan, vos pouvoirs d'antan, et que votre compte de taxes allait augmenter. Comme dirait la fourmi à la cigale, vous avez chanté tout l'été, alors payez, maintenant. Assumez votre choix.

Je ne vois pas pourquoi les Montréalais auraient à payer pour votre choix, basé sur la passion et non sur la raison. Nous avons choisi Montréal, nous avons choisi de rester, nous avons choisi l'avenir et un compte de taxes raisonnable. Je ne paierai pas pour vos mauvaises décisions.

Jean-Philippe Bouchard
Montréal, le 14 septembre 2005

Vandalisme

Nous nous souvenons d'un épisode du conflit de travail à la SAQ l'année dernière, lors duquel des vitrines avaient été fracassées. Sans hésitation, patrons, représentants syndicaux et population avaient condamné ces actes de vandalisme.

Nous nous souvenons de l'indignation que tout cela avait suscitée, et nous nous mettons à souhaiter que les efforts de développement des compagnies de théâtre jeune public comme la nôtre soient aussi faits de verre et que le peu de sécurité financière qu'une année planifiée de représentations apporte à nos artisans puisse aussi être placé en vitrine, tout juste à côté du goût de la culture que nous essayons de développer chez les jeunes années après année.

Pour le Théâtre Le Clou, les dommages que nous cause le boycottage sont bien plus importants qu'une simple devanture à rénover. Dans la mesure où nous nous adressons au public adolescent, les représentations en milieu scolaire sont pratiquement le seul moyen par lequel nous rejoignons notre public. En raison du boycottage, 70 % des représentations que nous faisons habituellement sont mises en suspens. Par le fait même, nous sommes dans

l'impossibilité d'assurer un minimum de revenu à nos artisans, et la possibilité d'une année déficitaire représente une année perdue dans le développement de nouveaux spectacles.

A bien des égards, le Théâtre Le Clou est ce qu'on pourrait appeler un bien public. C'est d'ailleurs en grande partie grâce au financement public de représentations en milieu scolaire que nous pouvons produire et développer un théâtre de création pour le public adolescent. Nos succès et notre développement sont ainsi le résultat d'un choix collectif d'assurer aux jeunes un accès à la culture par le truchement des réseaux scolaires.

Dans ce contexte, le recours au boycottage des activités culturelles nous apparaît tout aussi injustifiable que n'importe quelle autre forme de vandalisme. C'est un geste qui cause des dommages majeurs à des œuvres et à des biens publics. Et, surtout, il s'agit d'un geste profondément gratuit, qui ne sert en rien la cause au nom duquel il est fait.

Monique Gosselin, Sylvain Scott
et Benoît Vermeulen
Codirecteurs du Théâtre Le Clou
Le 13 septembre 2005

Deux poids, deux mesures

Faisant suite à la hausse phénoménale du prix de l'essence, le gouvernement du Québec a haussé rapidement, le 1^{er} avril dernier, de 37 à 39,5 ¢ le kilomètre, l'indemnité versée à ses employés qui utilisent leur véhicule au travail. De même, à compter du 1^{er} octobre prochain, il le fera passer à 40 ¢ le kilomètre alors que les chauffeurs de taxi et les conducteurs indépendants de camions de marchandises en vrac attendent désespérément l'autorisation gouvernementale pour augmenter leurs tarifs afin de compenser la flambée du cours du pétrole. C'est du «deux poids, deux mesures» selon qu'on est un salarié ou un tributaire du gouvernement.

Jean-Claude Vigneault
Greenfield Park, le 12 septembre 2005

Un débat rempli d'émotions

Le débat sur le gel des frais de scolarité est reparti. Comme nous avons pu le lire dans les pages éditoriales et dans l'entrevue

que Luc Vinet, recteur de l'Université de Montréal, a accordée au *Devoir*, ce débat suscite de vives émotions. Souvent, ces émotions ne tiennent pas compte des faits liés à la problématique, à savoir quels sont les véritables avantages de maintenir le gel ou d'augmenter les frais de scolarité.

A mon sens, la lettre de François Vincent, président de la FEUQ, est la plus enrichissante: elle nous éclaire sur la problématique à l'aide de mises en contexte et de solutions chiffrées. On doit aller chercher l'argent du sous-financement des universités dans les poches du gouvernement fédéral. Après tout, ce ne sont pas les étudiants qui font des profits de dix milliards par année mais bien le gouvernement fédéral.

Félix Nadeau
Anjou, le 13 septembre 2005

L'enfant-famille

Dans sa chronique du samedi 10 septembre, Denise Bombardier attribue à une manifestation envahissante de l'enfant-roi la présence de la fillette de Michaëlle Jean à ses activités protocolaires. Est-ce là, cependant, l'unique lecture à tirer de cette manière d'agir? Il est fort plausible que ce geste certainement délibéré soit très révélateur des valeurs que Mme Jean entend personnellement promouvoir dans son rôle de gouverneure générale.

Parce que cette fonction n'a plus son rôle structurel d'origine depuis plusieurs décennies, elle a évolué au gré et à l'initiative de ceux et celles qui l'ont assumée. Mme Clarkson s'occupait entre autres des problèmes intergénérationnels. Par la présence de sa fille en situations protocolaires, Mme Jean n'introduit-elle pas l'icône de la famille à cette fonction? Parions que la revalorisation de la famille et la sollicitude de la société envers ses enfants seront parmi ses premières motivations.

Dans un autre ordre d'idées, il est dommage que cette nomination n'ait pas été l'occasion de préciser la mission et les attentes, autant du point de vue de l'aspect symbolique de la fonction, que de son rôle protocolaire apolitique et de sa contribution à l'essor de l'idéologie et des valeurs communes des Canadiens.

Fernand Lavigne
Montréal, le 12 septembre 2005

LIBRE OPINION

Radio par satellite: un dangereux précédent

PIERRE TRUDEL

Professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal

Réaction à l'éditorial de Josée Boileau, «Un bon pari» (Le Devoir, 12 septembre 2005)

Votre conclusion au sujet du refus du gouvernement de renverser la décision du CRTC relative aux services de radio par abonnement me paraît quelque peu joviériste. J'ai hâte de vous lire lorsque d'autres entreprises invoqueront ce malheureux précédent afin de réclamer, au nom d'arguments technologiques et autres «logiques commerciales», une réduction des exigences en teneur canadienne. Au nom de quelle logique devra-t-on alors leur dire non?

Certes, la radio par satellite par abonnement semble promise à une place marginale. C'est bien pour cela qu'il n'aurait pas été dramatique d'en reporter l'implantation! Par contre, l'influence de telles décisions sur les stations de radio conventionnelles et les autres composantes du système de radiodiffusion risque d'être très important à moyen terme.

Le signal que cela envoie est qu'il ne faut pas trop s'en faire avec les exigences de la politique canadienne de radiodiffusion: c'est

bon pour les colloques et les conférences diplomatiques, dans la vraie vie, c'est un détail!

Dans ces décisions, le CRTC a imposé des niveaux de contenu canadien et francophone fort éloignés des exigences les plus fondamentales de la Loi sur la radiodiffusion et de celles régissant les radios commerciales qui réclament déjà la mise en place d'un «marché équitable».

Avec ce genre de décision, on est en droit de se demander si les principes de la loi au sujet du recours à des ressources canadiennes signifient quelque chose!

Diversité culturelle de cocktails

En dehors des cocktails de l'UNESCO, la promotion de la diversité des expressions culturelles suppose le maintien d'une capacité canadienne à exercer une influence sur les voies par lesquelles les émissions seront acheminées. Or les décisions visées ici consacrent un modèle de diffusion dont les principaux éléments échappent au contrôle canadien: sauf pour quelques canaux à teneur canadienne, les satellites utilisés sont américains: ils sont programmés aux États-Unis et diffusent des contenus américains.

Le modèle sous-jacent aux services autorisés par le CRTC dans ces décisions revient à

ignorer le fait que le Canada est un marché distinct sur le plan des droits de diffusion: tout est envisagé sur une base continentale. Le Canada n'est rien de plus que son poids démographique face aux États-Unis, soit 10 %, et les francophones n'ont droit qu'à 2,5 % des contenus.

Vous invoquez le coût trop élevé d'un satellite pour offrir ces services, que cela forcerait à la «collaboration» avec les Américains. Dans la réalité, le modèle retenu par CSR et Sirius assujettit leur capacité d'offrir des services canadiens aux impératifs des plans d'affaires de leurs partenaires américains: voilà toute perspective pour une collaboration!

Ainsi, même s'il y avait techniquement plus de possibilités d'accroître les espaces disponibles sur les installations satellitaires américaines utilisées, rien n'indique, bien au contraire, que cela se ferait dans le sens d'un accroissement de l'offre de canaux programmés au Canada.

C'est précisément pour prévenir ce type de dérapage fondé sur un déterminisme technologique à courte vue que la Loi sur la radiodiffusion existe: encore faudrait-il avoir le courage de l'appliquer. À défaut, qu'on cesse de nous faire croire qu'on prend au sérieux la diversité culturelle!

IDÉES

Réforme de l'ONU

Même après les atrocités
au Rwanda, j'ai espoir!

GRACE MUKAGABIRO

Coordonnatrice de programme
pour Oxfam, Kigali, Rwanda

Le 8 mai 1994, mon mari a été assassiné au Rwanda par des milices armées. Au même moment, ses parents, ses sœurs, ses oncles, ses tantes et ses cousins subissaient le même sort. Mon nom se trouvait sur la liste de ceux qui devaient être tués le lendemain. A minuit, je me suis sauvée, emmenant avec moi mes trois enfants et deux autres dont les parents venaient eux aussi de mourir.

J'étais enceinte et mon plus jeune enfant était âgé de 11 mois. Nous avons marché 18 kilomètres jusqu'à une petite localité, où deux sœurs ont accepté de nous cacher dans leur maison, et nous avons survécu.

Voilà ce que signifie pour moi le génocide. Mon mari, ma famille et mes amis ont été victimes d'actions systématiques visant à exterminer le groupe ethnique tutsi. Sous le regard du monde entier, au moins 800 000 personnes ont été massacrées en une centaine de jours. De nombreux Hutus ont aussi perdu leur vie et tant d'autres encore l'ont risquée pour nous sauver.

Décision du Conseil de sécurité

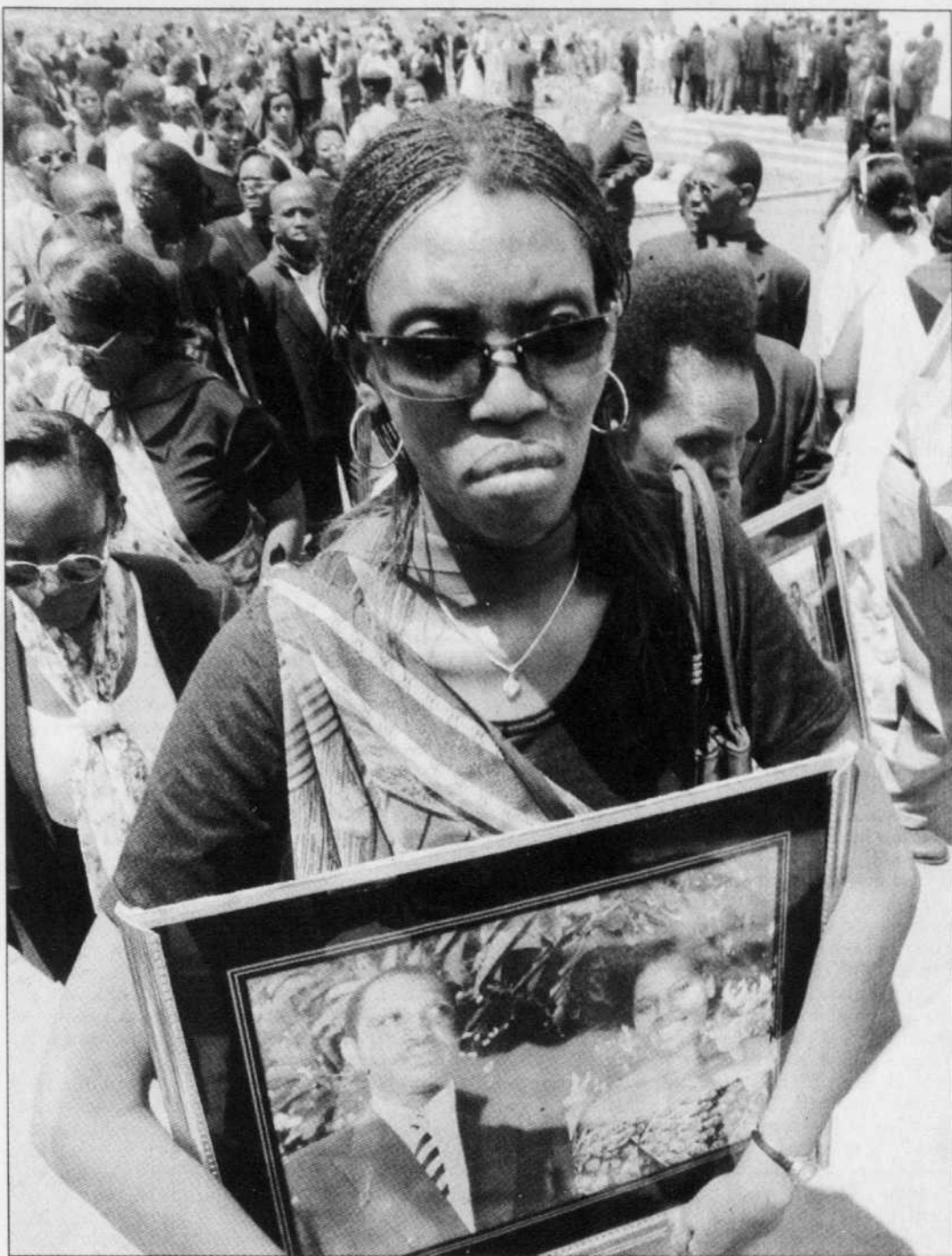
Si l'imminence d'un génocide était avérée aujourd'hui, les gens seraient-ils sauvés? Au Rwanda, les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (France, États-Unis, Grande-Bretagne, Chine et Russie) auraient pu approuver un mandat afin qu'une force d'intervention soit déployée pour mettre fin au génocide. Au lieu de cela, ils ont poursuivi des politiques étrangères égocentriques en laissant à Kigali une minuscule force de l'ONU, incapable de protéger des civils innocents.

Cette semaine à New York, 170 leaders sont réunis à l'occasion du Sommet mondial des Nations unies. Ils ont une occasion historique de signer une entente qui établirait la responsabilité des gouvernements à agir collectivement et rapidement afin de protéger les populations civiles contre les génocides, les crimes de guerre, les nettoyages ethniques et les crimes contre l'humanité.

Cela signifie que la communauté internationale serait obligée d'agir si des expériences similaires au Rwanda devaient se manifester ou si un risque de pertes considérables de vies humaines devait survenir là où des gouvernements nationaux refuseraient d'agir ou ne seraient pas en mesure de le faire. Un ensemble de dispositifs pourrait être mis en place avec la force exercée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Un tel accord pourrait sauver la vie de milliers de civils innocents à des endroits comme le Darfour, où d'innombrables personnes souffrent affreusement.

Même après les atrocités au Rwanda, j'ai espoir! L'espoir de voir un résultat positif émerger à New York.

Au Rwanda, 11 ans plus tard, nous tentons lente-



RADU SIGHETI REUTERS

Cette survivante du génocide rwandais portant une photographie de ses parents morts a participé, l'an dernier à Kigali, à une commémoration du drame.

ment de nous en remettre. Les Rwandais ont besoin de coexister et la consolidation de la paix est maintenant une priorité nationale. Moi, mon travail consiste à aider d'anciens soldats, des hommes et des femmes à gérer les conflits. De simples projets, comme la fabrication de briques et l'élevage de bétail, unissent les groupes ethniques en communautés.

Mes enfants ont toutefois grandi sans leur père. Leurs plus lointains souvenirs sont ceux de leur maison en feu et d'une fuite pour sauver leur vie. Mais ils ont le droit, tout comme ceux qui ont survécu à la peur ou qui la vivent en ce moment, de savoir que leurs cauchemars ne se répéteront pas pour les générations futures.

Abattoirs du Québec

Une situation peu reluisante à l'égard des animaux

CATHERINE FERLAND BLANCHET

Ancienne coordonnatrice de campagnes
pour l'organisme Réseau Action globale

Le bref portrait peint par Fabien Deglise dans son article intitulé *Mauvaises notes pour plusieurs abattoirs québécois* (*Le Devoir*, 31 août 2005) dévoile en partie l'univers hostile d'un «animal de boucherie» au Québec. Trop peu diffusée, cette réalité difficile d'accès prouve que leur situation est en effet peu enviable, mais, par chance, nous en sommes de plus en plus conscients. C'est alors qu'il est possible de la changer.

Il est bien connu que notre province a un dossier assez noir en ce qui concerne la condition de vie des bêtes. D'ailleurs, en 2002, une équipe venue d'Europe a enquêté sur les encans par lesquels transitent chaque année des dizaines de milliers d'animaux, et la conclusion qu'ils en ont tirée a attisé les foudres du Vieux Continent vis-à-vis notre façon de faire.

Ayant personnellement visité quelques-uns de ces établissements, je peux vous affirmer que ce que j'ai vu ne m'a pas rassurée: les besoins en eau et en nourriture des animaux n'étaient pas comblés et, en plus, aucune ventilation n'était en place pour assurer une bonne qualité de l'air alors qu'il faisait tout près de 30 °C à l'extérieur. Le bilan serait-il différent maintenant? Permettez-moi d'en douter.

Aucun progrès en vue

Malgré tous les signes de protestation, le gouvernement du Québec ne paraît pourtant pas progresser dans ce dossier. A ce jour, aucune loi n'a été promulguée pour protéger ces êtres vivants qui, ne l'oublions pas, peuvent également souffrir. Quelques modifications ont été apportées à la Loi sur la protection sanitaire des animaux afin de mieux protéger nos chats et nos chiens, mais il y est toujours précisé, dans la section portant sur leur sécurité et leur bien-être, que «malgré les dispositions de la présente section, demeurent permises, sur les animaux: les activités d'agriculture, d'enseignement ou de recherche scientifique pourvu qu'elles soient pratiquées selon les règles généralement reconnues».

Au Canada, le gouvernement a érigé certains codes de pratiques recommandées, mais leur application repose entièrement sur la bonne volonté de l'éleveur. Alors, quelles sont ces «règles généralement reconnues» dont nous parle la loi? Nul ne le sait... A chacun sa propre interprétation.

Au niveau fédéral, le Règlement sur la santé animale, contenu dans la loi du même nom, impose une marche à suivre, notamment durant le transport. Cependant, aucune quantité d'eau ou de nourriture précise n'est à respecter, l'espace convenable pour chaque animal n'est pas déterminé et le vocabulaire employé laisse une grande marge de manœuvre au contrevenant. Des termes comme «suffisant» ou «adéquat» n'expliquent en rien les dispositions à prendre pour s'assurer que les besoins réels de l'espèce qu'il transporte seront satisfaits. Le nombre maximal d'heures pendant lesquelles ces animaux peuvent être enfermés varie entre 36 et 52 heures, mais on n'y fait mention d'aucune escale. Des conditions plutôt souples!

Selon le dossier qu'a obtenu M. Deglise par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le bien-être des animaux n'est pas une priorité au sein des abattoirs québécois. Si les inspecteurs ont pu observer de telles pratiques, que doit être la situation lorsqu'ils n'y sont pas?

Les pressions de l'industrie

Néanmoins, est-ce là une solution viable que de légiférer sur la manière dont l'industrie traite et exploite les animaux? La pression qu'exerce son puissant lobby sur les élus résulte en la promotion de lois bien peu efficaces, que ce soit à l'égard du bien-être animal ou de l'environnement.

Exemple frappant: il y a un peu plus de deux ans avait lieu la consultation du BAPE sur le développement durable de la production porcine. Plus de 400 mémoires ont été déposés et les recommandations émises par les commissaires demeurent sans équivoque: le système actuel doit progresser et prendre en compte les conséquences regrettables tant sur les écosystèmes aquatiques et terrestres que sur la vie des citoyens avoisinant les fermes.

Étonnamment, dès décembre prochain, le moratoire sur l'installation de nouvelles productions porcines

sera levé, et ce, même dans les régions saturées. Une fois de plus, l'assouplissement d'une réglementation s'effectue au détriment de l'environnement et de la population. Comme le fait valoir l'Union paysanne dans un communiqué, «il est honteux que les recommandations du BAPE soient jetées à la poubelle après un an de travail et 400 mémoires. [...] L'Union paysanne et l'Union citoyenne paysanne (organismes affiliés) déposent donc leurs mémoires et accusent le gouvernement d'abandonner les populations rurales aux intérêts de l'industrie porcine, au mépris des mécanismes démocratiques comme le BAPE, et [de provoquer] ainsi un grave bris de confiance auprès des citoyens».

Consommation responsable

Que nous faut-il faire si même les manifestations pacifiques, l'appui majoritaire de la population et la rédaction de travaux scientifiques ne suffisent plus pour convaincre notre gouvernement? Peut-être en sommes-nous finalement rendus à la consommation responsable, au vote par le biais des produits achetés et ingérés quotidiennement...

Puisque le profit est au centre des préoccupations, n'est-il pas illusoire de rêver d'établissements où les animaux pourraient exprimer leurs comportements naturels dans un environnement sain où ils ne seraient jamais maltraités? Les coûts associés à un tel développement se révéleraient exorbitants. Le consommateur est-il prêt à déboursier beaucoup plus pour un simple morceau de viande alors que, sur la tablette du dessus, de délicieux produits à base de soja et de tofu l'attendent?

Peter Singer, philosophe australien et auteur du très populaire bouquin *Animal Liberation*, l'a souligné il y a quelques années déjà: «Ce que nous devons faire, c'est intégrer les animaux non humains dans notre sphère de préoccupations morales et cesser de voir en leurs vies des articles de consommation que nous serions fondés à sacrifier pour tout motif, aussi futile soit-il».

La société est appelée à changer, et un régime alimentaire végétarien, en plus d'aider à enrayer une cruauté répandue et injustifiable, favorisera une meilleure protection de notre environnement et contribuera à une vie plus paisible pour tous les citoyens. «Manger, c'est voter trois fois par jour!»

Parti québécois

Qu'est-ce qu'une
déclaration
de souveraineté?

LOUIS BERNARD

Candidat à la direction du Parti québécois

Dans une lettre publiée hier dans *Le Devoir*, Daniel Turp soulève une question très importante non seulement pour la course à la direction du Parti québécois mais pour le résultat du prochain référendum sur l'avenir du Québec. Il s'agit, en effet, de déterminer ce qui va arriver à la suite d'une victoire du OUL. C'est une question, on le pense bien, à laquelle les membres du PQ et les citoyens voudront avoir une réponse claire avant de décider de leur vote.

Lors du dernier référendum, le projet de loi sur l'avenir du Québec présenté par Jacques Parizeau prévoyait que le Québec ne proclamerait son indépendance qu'après une période d'un an de négociations avec le gouvernement du Canada. Ce n'est qu'en cas d'échec de ces négociations que le Québec pouvait déclarer unilatéralement son indépendance.

Le nouveau programme du PQ — qui n'a pas encore été publié — prévoit que la victoire référendaire «entraînera l'Assemblée nationale à déclarer la souveraineté du Québec et à donner des effets immédiats à celle-ci en posant des gestes de souveraineté nationale et internationale». Il s'agit donc de proclamer l'indépendance du Québec immédiatement après le référendum, sans négociations préalables avec le Canada.

Or une déclaration de souveraineté ou d'indépendance est un geste solennel que fait un pays pour proclamer que, dorénavant, son gouvernement exerce une autorité complète et souveraine sur son territoire, à l'exclusion de toute autre autorité, et qu'il n'acceptera aucune intervention étrangère dans ses affaires internes.

Dans le cas du Québec, une déclaration de souveraineté signifierait que, à partir de ce moment, les lois fédérales cesseraient de s'appliquer au Québec puisque le Québec ne ferait plus partie du Canada. Il y aurait rupture et bris de continuité.

Une situation intenable

L'inconvénient majeur de cette façon de procéder est que la transition entre le statut de province et le statut de pays sera inévitablement chaotique. D'abord parce que le gouvernement fédéral refusera de reconnaître une déclaration unilatérale d'indépendance et soutiendra que ses lois continuent de s'appliquer au Québec. Ensuite parce qu'il sera impossible pour le Québec de prendre la relève et d'assurer la continuité des programmes et des services fédéraux puisqu'il n'aura ni l'information, ni les fonctionnaires, ni l'argent pour le faire.

Enfin parce que les pays étrangers, même les plus amis, ne voudront pas s'aliéner le Canada en reconnaissant immédiatement le Québec souverain.

Une déclaration immédiate de souveraineté mettrait les députés du Bloc québécois dans une situation intenable. Ou bien ils accepteraient la déclaration de souveraineté et remettraient immédiatement leur démission puisque le Québec ne ferait plus partie du Canada et que les lois fédérales ne s'appliqueraient plus au Québec, ou bien ils continueraient de siéger à Ottawa, soutenant ainsi le gouvernement fédéral dans sa décision de ne pas reconnaître la déclaration de souveraineté du Québec.

Or, s'il y a un moment où le Québec aura besoin de la présence du Bloc québécois à Ottawa, c'est bien après la victoire référendaire.

Une transition à préparer

Depuis sa fondation, le Parti québécois a toujours promis aux hommes et aux femmes du Québec que l'indépendance se ferait en préservant la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux entre le Québec et le Canada, en conservant la même monnaie, en garantissant la continuité des programmes et des services fédéraux de façon que les pensions de vieillesse, l'assurance-emploi et les autres prestations fédérales continuent d'être payées sans interruption. Cela ne peut se faire que si la transition a été bien préparée à la suite de discussions avec le Canada. Il n'est pas nécessaire et encore moins souhaitable que l'indépendance du Québec soit déclarée immédiatement et unilatéralement après la victoire référendaire.

Bien sûr, dès après le référendum, l'Assemblée nationale prendra acte de la volonté exprimée par les Québécois de se donner un pays, définira clairement et juridiquement le cadre et la durée de la période de négociations avec le Canada et fixera une date pour la déclaration formelle d'indépendance, laquelle pourra intervenir à tout moment si les négociations échouent ou si le gouvernement fédéral n'agit pas de bonne foi. Car il n'est pas question que ces négociations se fassent à rabais et aboutissent à d'autres choses qu'à la pleine et entière souveraineté du Québec, telle que décidée par la majorité des citoyens du Québec.

Un pays est souverain ou ne l'est pas. Penser que le Québec pourrait se déclarer souverain tout en permettant que les lois fédérales puissent continuer à s'y appliquer et que les députés du Bloc québécois puissent continuer à siéger à Ottawa, ce serait faire rire de nous par le reste du monde. Et ce serait tromper nos concitoyens.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Clairendrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquis (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Cornélius et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durrac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction); Marilyn Harnell, Alexandre Shields (commis); **La documentation**: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Jacqueline Avril, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); **LA PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Morin, Nathalie Zématis, Olivier Zaida. **L'INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Ghislaine Lalieu, Claudette Béliveau (adjoins administratifs), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

RHINO

SUITE DE LA PAGE 1

a de plus corrosif et d'absurde, qui sera propagé.

«Le Parti rhinocéros rassemble en lui le meilleur et le pire de tous les partis fédéraux. C'est la seule alternative crédible au Canada. Le Bloc québécois n'a que faire du Canada, puisqu'il veut la création d'un Québec indépendant. Le Parti libéral, empêtré dans les scandales et la corruption, n'est pas vraiment digne de représenter le Canada. Le Parti conservateur n'est pas apte à prendre le pouvoir, le NPD non plus. Le seul parti qui peut concilier la sécession, la corruption, le conservatisme et l'utopie, c'est le Parti rhinocéros. Il porte en lui tout ce que les Canadiens veulent et même ce qu'ils ne soupçonnent même pas», a expliqué au Devoir Christian Vanasse, l'un des fondateurs des Zapatistes et aujourd'hui l'un des porteurs du rhino à naître, avec les Nadine Vincent, Zoomba, les Conqueclagues, François Patenaude et Gary Boudreau.

Et les néo-rhinos ont de l'ambition. Après le coup d'envoi de la campagne officielle — une charge festive où les candidats promettent de dénoncer la bêtise et d'encorner les retors intellectuels — l'équipe de comédiens-aspirants-candidats lancera un concours pancanadien pour trouver un hymne national unificateur et puis fondera vers les prochaines élections fédérales.

«On va présenter des candidats dans plusieurs circonscriptions au Québec et sûrement dans le Canada anglais. Et si ça ne fonctionne pas comme on veut, on va présenter tout le monde dans Outremont», a laissé tomber un rhino Vanasse, qui ne cache pas son ambition de former l'opposition officielle.

Pour y parvenir, le Parti rhinocéros organisera des activités de financement où le message aux commanditaires sera clair: «Le Parti rhinocéros n'est pas à vendre mais les membres le sont». Du coup, le Parti rhinocéros, dans sa nouvelle version, aura des allures d'amalgame, question de rallier tous les indécis. Ce sera une coalition arc-en-ciel «dissensuelle», selon le néologisme rhino. «On accueille en notre sein des rhinocéros hérétiques, des rhinocéros de stricte obéissance, des rhinocéros orthodoxes ou même des gens qui ne sont pas rhinocéros», a souligné le rhino Vanasse.

Mais peut-être faut-il le rappeler, il existerait de nombreux rhinos qui s'ignorent. Selon la définition «vanassienne», un rhino ne bouge pas, ne pense pas, ne rit pas, puisque c'est l'animal le plus inutile pour l'homme. Ce serait le cas de Jean Lapierre, Pierre Pettigrew et Jean Charest. «Pour ce qui est de Bernard Landry, il n'est peut-être pas aussi rhinocéros que dinosaure, puisqu'il a fait un mouvement de recul», a jugé le rhino Vanasse.

Fondé en 1963 pour mettre un peu d'humour dans un paysage politique tumultueux, le Parti rhinocéros a connu son heure de gloire lors du scrutin général de 1980. Trois rhinos québécois avaient alors réussi à recueillir suffisamment de voix pour se hisser en deuxième place. C'était l'époque où les rhinos promettaient de ne pas tenir leurs promesses et d'aplanir les montagnes Rocheuses pour unir le Canada. Mais le grand rire rhino s'est éteint en 1993 lorsqu'une réforme électorale a percé la cuirasse de la bête. Tout candidat devait dorénavant verser 1000 \$ plutôt que 200 \$ pour avoir le droit de briguer les suffrages. Essoufflé, le rhino s'est alors retiré.

Mais ce n'était vraisemblablement qu'une ruse; le rhinocéros patientait, attendant le bon moment pour ruer dans les brancards. Le contexte politique actuel, avec des «politiciens déconnectés de la population», se prête à merveille à une vaste rigolade, selon l'idéologie rhino.

«À la lecture des textes politiques de Jacques Ferron (encore cruellement vivants), on s'est dit que ce serait un grand service à rendre au Canada que de révéler la vraie nature de ses politiciens. Et donc, le Parti rhinocéros devait réexister pour réaffirmer haut et fort qu'il y a déjà des rhinocéros dans d'autres partis et que l'unification du Canada est sur la bonne voie», a soutenu Christian Vanasse, convaincu qu'il y a derrière tout ça une façon d'aborder l'État.

Par exemple, le Parti rhinocéros proposera de mettre fin au bilinguisme canadien et d'adopter une nouvelle langue: le canadois. Après quinze ans de «bordel linguistique» à mari usque ad mare, le parti prévoit l'établissement du cri comme langue officielle.

Mais d'ici là, le jeune-vieux rhino aura des obstacles administratifs à franchir s'il veut devenir un parti officiel. Un doute subsiste, d'ailleurs. Mais qu'à cela ne tienne, les rhinos ont déjà un plan B. «Il suffira d'annuler son vote pour voter rhino», a tranché le rhino Vanasse. On décrètera de façon unilatérale à ce moment-là que nous sommes le gouvernement majoritaire.

Les néo-rhinos n'ont pas pris contact avec leurs aînés, mais l'appel est lancé. «Le rhinocéros se reconstruit. Quand la corne lui pousse dans le front, il sait que l'heure est venue. Il suffit de se regarder le matin dans le miroir», a précisé le rhino Vanasse.

Rien n'indique qu'il y aura une course à la direction pour déterminer un grand chef rhino. Mais ça, c'est une autre histoire dans un autre parti sans corne.

Le Devoir

Facture salée pour la 40

Champlain — L'affaissement d'un pont sous remblai de l'autoroute 40 entraînera une facture salée pour le ministère des Transports (MTQ). Plus d'un million de dollars seront nécessaires pour reconstruire la section de l'autoroute comprise entre le secteur Cap-de-la-Madeleine et la municipalité de Saint-Maurice, qui a cédé mercredi pour des raisons encore inconnues. Le MTQ prendra la voie de la solidité et de la durabilité afin d'offrir une route sécuritaire d'ici quelques semaines. «On a commandé les structures en béton armé, a précisé hier la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, lors d'un point de presse tenu à quelques mètres de la crevasse. Ces structures ont une durée de vie de 75 ans. Maintenant, il faut qu'elles arrivent.» L'achat des tuyaux en béton armé devrait représenter environ 40 % de la facture totale de un million de dollars. On ne sait pas encore quand les tuyaux en béton armé seront livrés. Mais le MTQ devrait rouvrir la voie rapide d'ici quatre ou cinq jours. «Il faut que la circulation reprenne le plus vite possible», a expliqué le directeur régional du MTQ, Claude Tremblay. — Presse canadienne



Un résident du quartier français de La Nouvelle-Orléans a pu retrouver son logement hier.

REUTERS

BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

l'inondation de 80 % de l'agglomération, fin août.

La fin des opérations de pompage devrait survenir le 2 octobre, a indiqué le général Clark Struck, qui commande le génie militaire. «Nous sommes en avance sur les précédentes estimations, c'est très encourageant», a-t-il dit.

Le premier quartier «sera prêt lundi pour le retour de tous les habitants dans leur maisons», a dit le maire en annonçant celui des résidents du «Vieux Carré», le quartier historique, une semaine plus tard.

Au total, plus de 180 000 personnes devraient pouvoir retrouver leur domicile au cours des dix jours à venir, a promis le maire. Les quelque 485 000 habitants de la ville avaient fui peu avant ou après l'arrivée du cyclone, le 29 août. Mais selon des responsables, au moins 160 000 maisons devront être détruites.

Le dernier bilan officiel des victimes du cyclone Katrina dans l'État de la Louisiane, établi mercredi soir, s'élevait à 558, selon le département de la Santé de la Louisiane, portant le bilan total pour l'ensemble du sud des États-Unis à 792 tués. Le cyclone a fait 218 morts au Mississippi, 14 en Floride et deux en Alabama.

À La Nouvelle-Orléans, la macabre collecte des cadavres s'est poursuivie hier, à la faveur de la décrue des eaux. Des équipes de secouristes dites de «récupération» passent de maison en maison à la recherche de corps éventuels.

À ce jour, Katrina est le troisième cyclone le plus meurtrier aux États-Unis après celui de Galveston (Texas), qui avait fait quelque 8000 morts en 1900, et un autre qui avait tué 1836 personnes en 1928 en Floride, selon le centre national des ouragans (NHC), basé à Miami.

Le nombre de personnes hébergées dans des abris à travers le pays s'établissait désormais à 111 000, en baisse par rapport aux 208 000 personnes recueillies immédiatement après le passage du cyclone, selon les autorités.

Un second mea-culpa

Le président Bush a encore reconnu hier que le

gouvernement n'avait pas été «à la hauteur» des défis posés par le passage du cyclone Katrina aux États-Unis, selon des extraits diffusés à l'avance de son discours à la nation, attendu dans la soirée hier.

M. Bush a également déclaré qu'il souhaite que «tous les faits» soient établis à propos de la réponse de son administration au drame provoqué par le passage du cyclone, qui a notamment provoqué l'inondation à 80 % de La Nouvelle-Orléans.

Il y promet de reconstruire de manière «raisonnable et bien planifiée» la côte du golfe du Mexique, où infrastructures et habitations ont été détruites sur des dizaines de kilomètres.

Dans les régions «touchées par le cyclone, nous ferons tout ce qu'il faudra [...], nous resterons aussi longtemps que nécessaire [...] pour aider les citoyens à reconstruire leurs communautés et leurs vies», promet-il selon ces extraits.

«Et tous ceux qui doutent de l'avenir de Crescent City [surnom de La Nouvelle-Orléans] doivent savoir qu'il est impossible d'imaginer l'Amérique sans La Nouvelle-Orléans et que cette ville renaîtra à nouveau.»

Répondant aux critiques qui estiment que Washington n'a pas réussi son premier test sécuritaire depuis les attentats du 11 septembre 2001, M. Bush a déclaré que son administration doit en faire davantage pour se préparer à d'éventuelles catastrophes, qu'elles soient le fait de l'homme ou naturelles.

Il a dit estimer que «les villes doivent avoir des plans clairs et actualisés de réaction à des catastrophes naturelles, des épidémies ou des attaques terroristes [...] afin de pouvoir évacuer un grand nombre de personnes en cas d'urgence [...] et de pouvoir offrir des vivres, de l'eau et la sécurité».

«En cette période de menaces terroristes et d'armes de destruction massive, le danger pour nos citoyens s'étend bien au-delà d'une faille ou d'une inondation. J'estime qu'une planification détaillée des secours en cas d'urgence est une priorité nationale», a dit le président américain.

Agence France-Presse

CHANCELIER

lifiant de «fremdarbeiter», un terme péjoratif utilisé par l'extrême droite, au lieu de «gastarbeiter». La presse allemande ne lui a pas rendu la vie facile en révélant qu'il avait loué une villa à Majorque pour la modeste somme de 4500 \$ par semaine. «Mieux vaut être riche pour aider les pauvres», a déclaré Gregor Gysi pour défendre son colistier.

Avec ou sans celui que les Allemands appellent «Oskar», le Linkspartei demeure le parti de l'«ostalgie» (la nostalgie de l'Est) plus que du pouvoir. Même ses partisans ne semblent pas croire qu'une augmentation du salaire minimum à 525 \$ par semaine, l'élimination de la réforme de l'assurance-chômage, le refus de hausser la TVA, l'augmentation des budgets sociaux et le retrait des troupes allemandes présentes en Afghanistan soient la solution aux problèmes d'un pays dont le déficit public atteint des records. Le PDS a beau recueillir le vote d'un Allemand de l'Est sur trois, ils ne sont que 5 % à croire que ce parti «peut résoudre les problèmes économiques du pays». Or l'économie arrive en tête des préoccupations des électeurs de l'Est comme de l'Ouest.

«Les forces d'extrême gauche ont été largement surestimées par la presse», dit l'économiste Michael Burda, qui enseigne à l'université Humboldt de Berlin. Selon lui, «l'enjeu de ces élections, c'est la poursuite ou non des réformes amorcées pour rendre l'économie allemande plus concurrentielle». Burda est reconnaissant à Schröder d'avoir mis l'Allemagne sur la bonne voie. C'est pourquoi elle est redevenue le premier exportateur mondial, comme le soulignait récemment The Economist.

Mais la plupart des analystes constatent que Schröder n'est plus en mesure de poursuivre ces réformes. «À cause de ses propres gaffes», dit Bettina Vestring. Mais aussi parce qu'il n'a plus le soutien de son propre parti. Enfin, parce que les gouvernements des Länder sont presque tous contre lui. Or, en Allemagne, contrairement aux provinces canadiennes, les Länder ont un important droit de veto. Et Vestring de conclure: «Si les réformes avaient été mieux expliquées, on n'en serait pas là!»

Qualifiée d'enfant malade de l'Europe, l'économie allemande est en panne depuis bientôt une décennie. Avec un taux de chômage de 10 % et une croissance à la traîne de l'Europe, le pays accumule depuis trois ans les déficits budgétaires qui en font (avec la France) la lanterne rouge de l'Union européenne. Comment l'Alle-

FICTION

SUITE DE LA PAGE 1

ses lecteurs», répliqua Paco Ignacio Taibo II.

«J'ai pensé quelques minutes à l'offre de Marcos, et puis j'ai dit: allons-y donc», dit-il.

La deuxième lettre de Marcos était en fait le premier chapitre du livre *Des morts qui dérangent*, d'abord paru en feuilleton dans le journal mexicain *La Jornada*, puis traduit en français dans *Liberation* avant de paraître sous forme de livre en espagnol et enfin en français, chez Rivages, sous peu.

Les règles fixées entre les deux écrivains prévoyaient que chacun écrirait tour à tour un chapitre et que les deux histoires, ainsi que leurs personnages, se rassemblaient au chapitre sept. Les chapitres amorcés par Marcos se déroulent d'abord au Chiapas, au sein même du mouvement de résistance indienne, au sujet duquel le sous-commandant ne se prive pas d'émettre certaines critiques. Il traite par exemple un zapatiste qui empêche sa femme de participer aux réunions d'un collectif de femmes de «zapatiste à temps partiel». Et un des hommes de confiance du «Sup», alias le sous-commandant Marcos, est un personnage nommé Elias Contrarios. C'est son nom de guerre parce qu'il s'oppose à tout.

Paco Ignacio Taibo II, lui, a repris un personnage bien connu de ses fans, Héctor Belascoaran Shayne, «détective indépendant habité aux énigmes absurdes», qu'il plante pour sa part en plein Mexique. L'intrigue, conçue par Taibo II, sera peuplée de morts qui ne sont pas vraiment morts, dans la plus pure tradition mexicaine, qui voue aux défunts un culte bien particulier. «Pourquoi le Vatican aurait-il le monopole de la résurrection?», demande à ce sujet l'écrivain, mi-figue, mi-raisin. Le roman, publié en 24 épisodes dans *Liberation*, a été écrit à la vitesse de l'éclair. Chaque écrivain avait en effet tout juste le temps de prendre connaissance du chapitre écrit par son correspondant avant d'écrire le sien. Une fois tous les chapitres complétés, le sous-commandant Marcos a insisté pour que le feuilleton soit publié immédiatement dans *La Jornada*, journal représentatif de la gauche mexicaine. «Le sous-commandant Marcos voulait que le texte soit publié rapidement pour des raisons politiques», soutient Taibo II, qui affirme n'avoir jamais vu Marcos, qui vit dans la clandestinité, durant toute la période où ils ont écrit ce livre. «Les zapatistes sortaient d'une assez longue période de silence, et ce feuilleton était une façon de dire: "Nous sommes toujours là, nous n'avons pas disparu."»

Sans être un manifeste politique, le roman «montre des choses», reconnaît Taibo. D'ailleurs, au Mexique, soutient-il, il est impossible d'être au centre. Et là où Paco Ignacio Taibo II passe, la critique sociale n'est jamais bien loin. L'homme est réputé pour ses idées rouges et se plaît à dire que ce n'est pas parce que la révolution communiste s'est avérée impossible qu'il faut cesser d'y rêver pour autant. De Mexico, il dit que c'est une ville «merveilleusement absurde», qui serait «une sorte de Disneyland gérée par Adolf Hitler». Il déplore les longues années passées sous le régime d'un État «criminel» dirigé par le PRI, déclassé aux dernières élections par le PAN, mené par le président Vicente Fox. Pourtant, Paco Ignacio Taibo II croit que la gauche, incarnée par le PRD, a des chances de passer aux prochaines élections, qui doivent avoir lieu en juin 2006. En fait, il considère que le régime politique s'est passablement assaini au cours des dernières années. Quant aux zapatistes, il souligne qu'ils ne sont pas qu'une bande de tapage au fond du Chiapas. «Ils existent et ils représentent un important segment de la société», dit-il.

Il faut dire que l'écrivain a complètement adopté la société mexicaine depuis qu'il y est arrivé d'Espagne, il y a plusieurs décennies. Le Mexique, dont il est aussi l'historien, le fascine par sa complexité et par la vitalité de sa résistance. Quant à la révolution, il continue de la faire dans ses livres en attendant le jour, peut-être pas si lointain, où elle renaîtra de ses cendres dans la réalité.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

pour ses alliés verts), Schröder n'avait vraiment pas besoin de ça. Crédité d'environ 8 % des voix, cette formation barre irrémédiablement la route à Gerhard Schröder, qui a annoncé qu'il ne s'allierait jamais à l'extrême gauche.

Cette coalition hétéroclite n'est pourtant pas tout à fait nouvelle puisqu'elle est dirigée par deux vieux routiers de la politique. Surnommé le «Napoléon de la Sarre», Oskar Lafontaine fut un éphémère ministre des Finances, qui démissionna en 1999 du premier gouvernement Schröder. Il a toujours combattu les tentatives de réformer la social-démocratie, qu'il s'agisse de la troisième voie de Tony Blair ou du *Neue Mitte* de Schröder. Lorsque ce dernier entreprit de forcer les chômeurs à long terme à accepter un emploi en échange de prestations, il a rendu sa carte du parti.

Gregor Gysi, de son côté, est la figure charismatique des anciens communistes de l'ex-RDA. Ce brillant avocat a toujours soutenu que l'Est avait été phagocyté par l'Ouest. Lors de la fondation de la nouvelle alliance, *Der Spiegel* paraphrasa le manifeste communiste de Karl Marx en tirant «Un fantôme revient».

Cette alliance de circonstance vise surtout pour l'instant à permettre au PDS, très populaire à l'Est, d'atteindre les 5 % qui le feront entrer au Parlement. Pour Lafontaine, elle représentait la seule façon de se donner une organisation avant ces élections précipitées. Sur les affiches qui tapissent les murs des villes de l'Est, le PDS a d'ailleurs gardé son sigle. A l'Ouest, le nouveau nom a l'avantage de faire oublier que 90 % des membres du PDS restent persuadés que «le communisme était une bonne idée».

«C'est le parti des déçus de la mondialisation», dit Bettina Vestring. Mais c'est aussi celui de ceux qui se sont opposés à la réunification de l'Allemagne. En 1990, lorsque Helmut Kohl saisit l'occasion historique et offrit à la RDA la parité avec le mark et la sécurité sociale de l'Ouest, Gysi et Lafontaine étaient dans le camp des opposants.

Courtisant les travailleurs peu qualifiés qui craignent pour leur emploi, Oskar Lafontaine n'a pas évité les dérapages. Il a récemment dû s'excuser pour avoir stigmatisé les travailleurs immigrés en les qua-

magne peut-elle en effet exercer un leadership en Europe, demande Michael Burda, lorsqu'elle est la première à enfreindre les critères d'adhésion du traité de Maastricht, qui fixe à 3 % la limite des déficits budgétaires?»

Encore largement basée sur la grande industrie, l'économie allemande a dû subir tour à tour les chocs de la réunification, de l'intégration européenne, de l'élargissement et de la mondialisation. Au lieu des 3,5 millions promis par Schröder en 1998, le chômage touche aujourd'hui cinq millions d'Allemands. Il y a deux semaines, Volkswagen annonçait des mises à la retraite qui pourraient toucher 10 000 ouvriers dans les prochaines années, selon *Der Spiegel*.

Or la potion pour sortir de ce marasme risque d'être amère. Michael Hüter, qui dirige l'Institut der Deutschen Wirtschaft, a déclaré qu'il faudrait au moins deux mandats électoraux (huit ans) pour que l'Allemagne retrouve un taux de chômage acceptable. Ce chômage se concentre surtout à l'Est, où l'«éclosion» annoncée par Helmut Kohl, au lendemain de la réunification, ne s'est jamais produite. En lieu et place, l'Allemagne de l'Est reçoit chaque année 4 % du produit national brut du pays en transferts gouvernementaux.

«L'Allemagne a une économie concurrentielle, mais les consommateurs n'ont pas suivi, dit Michael Burda. Ils craignent le chômage et l'insécurité. Les réformes sont aujourd'hui trop engagées pour être arrêtées. Si l'Allemagne arrête, cela aura un effet dramatique.»

Pour une grande partie des Allemands, malgré ses erreurs, Gerhard Schröder restera le chancelier de la modernisation. Celui qui a eu le courage de faire voter une loi sur l'immigration, d'abolir la citoyenneté fondée sur le «droit du sang» et d'engager l'armée allemande au Kosovo et en Afghanistan (une première depuis 1945). Chancelier de la «normalisation» de l'identité allemande, il fut aussi celui de la génération des soixante-huitards qui croyaient que le pouvoir serait un jardin de roses. Ils découvrent aujourd'hui que les réformes sont plus douloureuses que prévu.

«L'Allemagne ne réussit pas si mal dans la mondialisation», dit Bettina Vestring. Il y a un environnement tiers des Allemands qui en profitent vraiment beaucoup, même à l'Est. Il y a un autre tiers pour qui ça ne change pas grand-chose. Enfin, il y a un dernier tiers qui y perd. Qu'est-ce qu'on fait avec les perdants? C'est toute la question!»

Correspondant du Devoir à Paris

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390